

Raiffeisen Suisse
Rapport de gestion 2019

RAIFFEISEN

Avant-propos



Guy Lachappelle, président du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse



Heinz Huber, président de la Direction de Raiffeisen Suisse

2019 a marqué un tournant pour le Groupe Raiffeisen: ensemble, les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse ont défini les conditions de leur collaboration, basée sur la confiance. Bien qu'une approche participative soit exigeante, nous sommes convaincus que les décisions prises en commun sont essentielles pour la Banque à laquelle près de la moitié de la population suisse et le tiers des entreprises du pays confient la gestion de leur patrimoine. La confiance que nos sociétaires et nos clients nous ont témoignée cette année en est la preuve. Raiffeisen peut se targuer non seulement d'une année significative pour la coopérative, mais aussi d'un exercice très réjouissant.

La clarification du passé a été le facteur clé et le point de départ de la modernisation réussie de la coopérative. En janvier, Raiffeisen Suisse a publié les résultats d'une enquête indépendante sur ses prises de participation réalisées entre 2005 et 2015. Le Conseil d'administration a engagé un vaste plan de mesures pour faire face aux manquements mis en évidence dans le rapport de Bruno Gehrig concernant l'acquisition et la gestion des participations par le passé. Raiffeisen Suisse a amélioré de façon significative sa gestion et son contrôle.

Dans le cadre d'un processus de réforme, Raiffeisen a élaboré une gouvernance de Groupe qui répond à ses besoins et assure un échange institutionnalisé entre les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse. Avec le passage de l'Assemblée des délégués à une Assemblée générale, chacune des 229 Banques Raiffeisen dispose désormais d'une voix – selon le principe «une Banque, une voix». Ainsi, les processus de décision sont définis de manière efficace, claire et transparente.

Pour la première fois en 120 ans d'existence, le Groupe Raiffeisen s'est par ailleurs doté d'une stratégie des propriétaires. Celle-ci regroupe les attentes des propriétaires vis-à-vis de Raiffeisen Suisse et clarifie les responsabilités. De plus, nous avons inscrit de façon formelle dans les Statuts de Raiffeisen Suisse nos valeurs coopératives – la libéralité, la démocratie et la solidarité – sous la forme d'un nouveau préambule.

Raiffeisen Suisse a aussi contribué à la réforme engagée au sein du Groupe en optimisant sa gouvernance d'entreprise et en poursuivant son désengagement des participations. En avril 2019, une nouvelle structure de départements a été mise en place. Celle-ci permet une orientation clients encore plus systématique, un conseil et suivi optimal des 229 Banques Raiffeisen ainsi qu'un développement des produits performant. Ainsi, Raiffeisen peut

continuer à développer sa principale force: la proximité avec la clientèle. Par ailleurs, Raiffeisen Suisse a lancé en 2019 un programme d'efficience, clôturé avec succès début 2020.

La volonté de créer des produits attractifs et des processus efficients pour nos clients est au cœur de nos préoccupations: grâce à l'introduction réussie du nouveau système bancaire central, au passage à l'année 2019, Raiffeisen a posé les bases pour des processus continus et pour la mise en œuvre de futurs projets digitaux. Mi-avril, Raiffeisen a placé sur le marché suisse la première obligation durable, le «Sustainability Bond». Autre succès, les mandats de gestion de fortune, lancés pour la première fois l'an dernier, dont le volume a dépassé le milliard de francs en 2019. Avec la suppression par les Banques Raiffeisen du principe de «Prêts uniquement contre garantie», au mois de décembre, Raiffeisen a par ailleurs créé une base essentielle pour mener à bien sa stratégie de clientèle entreprises et la diversification de ses domaines d'activité. Notre modèle coopératif permet à nos 1,9 million de sociétaires de contribuer à façonner activement la communauté Raiffeisen. Les dépôts de la clientèle, dont le volume a une nouvelle fois augmenté en 2019, reflètent également la confiance que nos clients nous témoignent.

Une année couronnée de succès pour Raiffeisen. En 2019, le Groupe Raiffeisen a réalisé un bénéfice de 835 millions de francs, enregistré une croissance particulièrement forte dans les opérations avec la clientèle et su développer de façon significative sa part de marché dans les dépôts de la clientèle. Le volume net des opérations d'intérêts a augmenté, malgré l'érosion des marges, et les opérations de commissions et des prestations de service ont, elles aussi, connu une évolution réjouissante. Enfin, Raiffeisen a enregistré une progression significative, notamment dans les mandats de gestion de fortune et les placements collectifs. Les créances hypothécaires ont progressé au rythme du marché, conformément à l'ambition de Raiffeisen, ce qui lui a permis de conserver une position solide dans son cœur de métier et de rester bien positionnée dans un environnement de marché soumis à une forte concurrence. Grâce à sa politique de crédit conservatrice, axée sur la sécurité, la qualité du portefeuille de crédit du Groupe demeure à un niveau élevé. Environ 92% du bénéfice annuel sont capitalisés à titre de réserves issues du bénéfice et restent donc au sein de la coopérative.

Nous souhaitons enchaîner sur ces succès en 2020. Nous prévoyons l'adoption de la stratégie du Groupe; les travaux à ce sujet ont débuté en 2019. La stratégie du Groupe sera le compas qui définira le cap à suivre pour Raiffeisen durant les cinq prochaines années. Elle définira comment répondre à l'évolution des besoins des clients, aux nouvelles technologies et aux nouveaux modèles d'affaires ainsi qu'aux défis tels que l'environnement des taux bas.

En 2019, le Groupe Raiffeisen a démontré sa volonté de transformation. Le processus de réforme a renforcé la confiance au sein du Groupe. La voie est libre pour s'ouvrir à de nouveaux horizons. Le dialogue constructif initié dans le Groupe Raiffeisen a renforcé notre sens de la communauté. Pour nous, banque coopérative, celui-ci est profondément ancré dans notre ADN – grâce à nos valeurs coopératives, nous fonctionnons comme une Suisse en miniature. Au travers de notre engagement tant au niveau sportif, culturel que pour des projets sociaux, nous contribuons à la diversité et à la dynamique d'une communauté unique. Nous continuerons à nous placer résolument au service de nos clients et à défendre à l'avenir aussi la proximité, la plus-value et la communauté.



Guy Lachappelle
Président du Conseil d'administration
Raiffeisen Suisse



Heinz Huber
Président de la Direction
Raiffeisen Suisse

Rapport financier

Raiffeisen Suisse 2019

Marche des affaires de Raiffeisen Suisse

En 2019, Raiffeisen Suisse a enregistré un bénéfice annuel de 42,5 millions de francs. Ce chiffre correspond à celui enregistré l'année précédente pour lequel il a fallu toutefois dissoudre des réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de 2,9 millions de francs. Le total de bilan a augmenté de 16,6 milliards de francs pour atteindre 64,2 milliards de francs.

Grâce à l'introduction réussie du nouveau système bancaire central, fin 2018 – début 2019, Raiffeisen a pu établir les bases pour des processus harmonisés et la mise en œuvre ses futurs projets numériques. En parallèle, les activités d'ARIZON Sourcing SA, en cours de liquidation et qui a largement contribué au développement du logiciel, ont été intégrées à Raiffeisen Suisse.

En 2019, Raiffeisen Suisse a lancé un programme d'efficience qui a été achevé avec succès début 2020. Dans le cadre de ce projet, elle a identifié des économies de coûts durables à hauteur de 105 millions de francs, dont l'impact se manifestera pour une grande part dans les charges d'exploitation au cours des prochaines années.

Compte de résultat

Résultat des opérations d'intérêts

Le résultat brut des opérations d'intérêts a augmenté de 5,5 millions de francs (+3,5%) pour passer à 160,9 millions de francs. Le résultat sur intérêts des opérations de détail s'est amélioré une nouvelle fois. En revanche, la trésorerie de 42,1 millions de francs atteint le niveau de l'exercice précédent. Les corrections de valeur liées au risque de défaillance, ainsi que les pertes résultant des opérations d'intérêts ont baissé de 106 millions de francs, pour s'inscrire à 20,5 millions de francs (annexe 14). La forte baisse des corrections de valeur s'explique par le fait que l'an dernier, des corrections de valeur importantes ont été apportées aux engagements concernant le groupe PME Capital SA. Au cours de l'exercice sous revue, de tels effets se sont exercés dans une bien moindre mesure. Le résultat net des opérations d'intérêts a ainsi augmenté de 111,4 millions de francs, pour passer à 140,3 millions de francs.

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

La croissance très réjouissante dans la gestion de fortune et des placements collectifs, ainsi que la forte évolution des opérations d'émission des propres produits structurés ont contribué à une hausse du produit des opérations sur titres et de placement, qui a crû de 5,8 millions de francs pour passer à 83,4 millions de francs (+7,5%). En parallèle, les charges de commissions ont baissé de 5,0 millions de francs à désormais 41,3 millions de francs (-10,9%). Ainsi, le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 23) a augmenté de 10,9 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, passant à 121,4 millions de francs.

Résultat des opérations de négoce

Le résultat des opérations de négoce a légèrement augmenté de 1,2 million de francs (+1,6%), à 79,4 millions de francs (annexe 24). Le négoce de billets et de métaux précieux, à hauteur de 38,9 millions de francs, y contribue dans une large mesure. La politique de taux bas menée par les banques centrales européennes (BCE, BoE, BNS) a également influé sur les opérations de négoce en 2019. La Banque nationale suisse a changé de cap dans sa politique monétaire, en passant de la marge de fluctuation du Libor au taux directeur de la BNS. La Réserve fédérale américaine (Fed) a baissé les taux à trois reprises en 2019. Une large quantité de liquidités a été investie en actions, ce dont les marchés mondiaux ont profité en 2019 également. Jusqu'au milieu du quatrième trimestre, le conflit commercial

entre la Chine et les USA a marqué les esprits sur les marchés, et principalement sur celui des taux, qui s'est avéré très volatil en 2019. L'«accord commercial de phase 1», signé début décembre entre les deux pays, a permis de résoudre les désaccords dans un premier temps, et d'apaiser les marchés. 2019 a été dans son ensemble marquée par de très fortes incertitudes et donc par des marchés très volatils, et entrera dans les annales boursières comme une année exigeante.

Autres résultats ordinaires

Les autres résultats ordinaires ont nettement diminué de 51,4 millions de francs (-11,8%), passant à 384,9 millions de francs.

Les produits des participations ont baissé de 30,7 millions de francs. La stratégie de désengagement, adoptée aux exercices précédents et comprenant la vente de participations, a fait baisser le rendement sur dividende.

L'échange de prestations entre Raiffeisen Suisse et ARIZON Sourcing SA, en cours de liquidation, avait généré d'importants rendements par le passé. Il s'agit, en l'occurrence, de prestations de la part de Raiffeisen Suisse au profit d'ARIZON, en lien avec le développement du nouveau logiciel bancaire ACS. Une grande partie de ces revenus fait désormais défaut, suite à l'intégration des activités d'ARIZON Sourcing SA à Raiffeisen Suisse au printemps 2019.

Les revenus de prestations déterminantes de Raiffeisen Suisse fournies aux Banques Raiffeisen ont baissé de 7,7 millions de francs par rapport à l'exercice précédent (-6,6%). Ce recul est principalement dû à la baisse des coûts de financement externe, ainsi qu'à la mise en œuvre de premières mesures dans le cadre du programme d'efficience engagé chez Raiffeisen Suisse.

Les autres charges ordinaires ont connu une baisse de 10,5 millions de francs pour s'établir à 32,4 millions de francs. Y figurent tant les frais d'acquisition de l'infrastructure informatique pour les Banques Raiffeisen, que ceux pour la production des produits imprimés au profit de ces dernières. Ce recul s'explique principalement par la suppression des coûts de développement du logiciel bancaire central.

Charges d'exploitation

Les charges de personnel (annexe 26) ont augmenté de 24,0 millions de francs (+6,2%), à 407,8 millions de francs, principalement en raison, d'une part, des provisions de restructuration, à hauteur de 12 millions de francs, dans le cadre du programme d'efficience FIT. D'autre part, l'intégration des activités d'ARIZON Sourcing SA, en liquidation, et de son personnel à Raiffeisen Suisse, a généré une hausse des charges de personnel.

Les effectifs de Raiffeisen Suisse comptaient 2'267 emplois à plein temps, à la fin de l'exercice sous revue. L'augmentation de 144 postes est principalement liée à l'intégration des collaborateurs d'ARIZON Sourcing SA à Raiffeisen Suisse.

Les autres charges d'exploitation (annexe 27) ont baissé de 46,8 millions de francs (-15,9%) par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 247,5 millions de francs. Le coût des locaux a pu être réduit de 5,3 millions de francs pour atteindre 23 millions de francs, tandis que les coûts informatiques ont diminué de 58,6 millions de francs et s'inscrivent à 66,0 millions de francs. La baisse de ces coûts s'explique principalement par la clôture prochaine du projet d'implémentation du nouveau logiciel bancaire ACS. En revanche, les autres charges d'exploitation, comprenant surtout des frais juridiques et de conseil, en lien avec la procédure d'enforcement de la FINMA, le renouvellement de la gouvernance d'entreprise du Groupe Raiffeisen, ainsi que divers projets internes, ont augmenté de 18,1 millions de francs, pour s'inscrire à 152,2 millions de francs. Les autres charges d'exploitation sont pratiquement au même niveau qu'à l'exercice précédent.

Corrections de valeur sur les participations ainsi qu'amortissements

Les amortissements ordinaires sur les immobilisations corporelles ont crû de 14,3 millions de francs, passant à 37,6 millions de francs. Cette croissante s'explique principalement par le premier amortissement du logiciel bancaire ACS. En revanche, seuls des amortissements extraordinaires sur immobilisations corporelles minimes, à hauteur de 0,6 million de francs, ont été comptabilisés durant l'exercice sous revue.

Les corrections de valeur sur les participations ont fortement baissé par rapport à l'exercice précédent, à savoir -76,5 millions de francs, notamment en raison d'importantes corrections de valeur durant l'exercice précédent, suite à des hypothèses d'évaluation plus prudentes. De tels effets n'ont guère eu lieu durant l'exercice sous revue.

Variations des provisions et autres corrections de valeur, ainsi que pertes

En comparaison avec l'année précédente, cette position du compte de résultat a baissé de 105,3 millions de francs. En 2018, elle avait été fortement marquée par des effets extraordinaires, dont des provisions en lien avec la vente de Notenstein La Roche Banque Privée SA, l'acquisition de participations dans ARIZON Sourcing SA, en cours de liquidation, ainsi que de frais juridiques dans le contexte d'«Investnet». De tels effets ne se sont pas produits au cours de l'exercice sous revue.

Résultat extraordinaire, variations des réserves pour risques bancaires généraux et impôts

Le produit extraordinaire à hauteur de 28,5 millions de francs (annexe 28) provient notamment de l'aliénation d'immobilisations corporelles pour un montant de 22,6 millions de francs. 3,0 millions de francs ont été prélevés des réserves pour risques bancaires généraux. Les charges fiscales se sont élevées à 1,8 million de francs pour l'exercice sous revue. Il s'agit en première ligne d'impôts sur le capital.

Bénéfice annuel

Le bénéfice annuel s'élève à 42,5 millions de francs, à l'instar de l'exercice précédent.

Bilan

Le total du bilan de Raiffeisen Suisse a augmenté de 16,6 milliards de francs, en raison de trois facteurs.

Afin de garantir une migration réussie vers le nouveau logiciel bancaire à fin 2018, de nombreuses opérations interbancaires ont été bouclées, puis rouvertes en 2019. A la date de référence, à savoir le 31.12.2018, le total du bilan était nettement plus bas.

L'augmentation des dépôts des Banques Raiffeisen auprès de Raiffeisen Suisse (à hauteur de 3,5 milliards de francs), ainsi que des positions repo plus élevées de 3,4 milliards de francs, sont les deux autres facteurs expliquant la hausse du total du bilan. Ces fonds supplémentaires sont détenus par la Banque nationale suisse.

Créances sur / engagements envers les Banques Raiffeisen

Fin 2019, Raiffeisen Suisse avait un engagement net envers les Banques Raiffeisen de 16,5 milliards de francs (contre 12,3 milliards de francs à l'exercice précédent). Pour satisfaire aux exigences légales en matière de liquidités, les Banques Raiffeisen détiennent des avoirs auprès de Raiffeisen Suisse.

Créances sur / engagements envers les banques

Les créances sur les autres banques ont augmenté par rapport à l'exercice précédent de 5,8 milliards de francs, à 7,6 milliards de francs. Les engagements envers les autres banques s'élèvent à 12,3 milliards de francs, en hausse de 5,9 milliards de francs. Cette hausse s'explique principalement par la diminution des positions à la date de référence du 31.12.2018, et à la reconstitution, évoquées ci-dessus.

Créances / engagements résultant d'opérations de financement de titres

Le volume des engagements résultant d'opérations de financement de titres a progressé de 3,4 milliards de francs, passant désormais à 6,3 milliards de francs. Il s'agit exclusivement de transactions repo, permettant de générer de l'argent contre la remise de garanties. Ces transactions ont entre autres pour objet de gérer l'avoir en compte de virement de la BNS. Les fluctuations de valeurs des garanties échangées n'ont aucun effet sur le résultat. S'agissant des créances résultant d'opérations de financement de titres, elles s'élèvent à 250 millions de francs à la date de référence.

Créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

Les prêts et crédits à la clientèle ont globalement baissé de 280,4 millions de francs (– 1,9%) pendant l'exercice sous revue pour s'établir à 13,9 millions de francs, notamment en raison de l'intégration des activités d'ARIZON Sourcing SA, en cours de liquidation, et du remboursement du prêt s'y rapportant. Les créances hypothécaires ont connu une croissance de 3,6%. Les Succursales de Raiffeisen Suisse ont accru leur volume de prêts de 104,5 millions de francs (+1%), passant ainsi à 10,9 milliards de francs. Les prêts et crédits comprennent, par ailleurs, les crédits à court terme octroyés à des clients institutionnels, les prêts à d'importants clients entreprises et les opérations de leasing de biens d'investissement. Ces positions sont plus volatiles et soumises à de plus importantes fluctuations en raison de leur nature commerciale.

Opérations de négoce

Le portefeuille des opérations de négoce a diminué de 270 millions de francs pour passer à 758 millions de francs (annexe 3). Rapporté à la date de référence, le volume de négoce comptabilisé est généralement soumis à de très importantes fluctuations, ce qui illustre le caractère à plus court terme de ces opérations.

Immobilisations financières

Le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 5), principalement composé d'obligations de premier ordre, est géré conformément aux prescriptions légales et aux objectifs internes en matière de liquidité. La valeur comptable a augmenté de 569 millions de francs, s'inscrivant à 7,1 milliards de francs.

Participations

La valeur comptable des participations (annexe 6), qui s'élève à 435,5 millions de francs, n'a que très peu évolué par rapport à l'exercice précédent (+2,8%). Divers ajustements de valeur au débit du compte de résultat ayant été opérés en 2018, il n'y a eu aucune raison matérielle de procéder à des modifications. L'amélioration de la dotation du capital de Raiffeisen Switzerland B.V., Valyo SA et Raiffeisen Immo SA est la principale raison de la modification de cette position.

Immobilisations corporelles

L'annexe 7.1 présente l'évolution des immobilisations corporelles. La valeur comptable a augmenté de 120,2 millions de francs, passant ainsi à 353 millions de francs. Une fois le logiciel bancaire central ACS repris par Raiffeisen Suisse, dans le cadre de l'intégration des activités d'ARIZON Sourcing SA, en cours de liquidation, Raiffeisen Suisse a ensuite revendu une partie des licences aux Banques Raiffeisen. Ces transactions ont principalement changé la présentation de l'actif immobilisé. Raiffeisen a gardé une partie du logiciel ACS et ainsi augmenté son portefeuille d'actifs. D'autres travaux apportés à ACS et des activations jusqu'à la fin du projet ont également contribué à augmenter la valeur comptable.

Valeurs immatérielles

L'annexe 8 présente l'évolution des valeurs immatérielles. La valeur comptable des valeurs immatérielles a diminué en raison d'amortissements ordinaires, et n'est globalement que marginal.

Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 2,5 milliards de francs, pour s'établir à 13,9 milliards de francs. Les Succursales de Raiffeisen Suisse enregistrent une hausse de 691 millions de francs. Les dépôts de la clientèle entreprises ont connu une hausse de 727 millions de francs. Les placements et investissements à terme de courte durée, majoritairement à court terme et provenant principalement d'investisseurs institutionnels, ont sensiblement augmenté, et fortement contribué à la hausse des dépôts de la clientèle.

Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage

Durant l'exercice sous revue, le volume des emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage (annexe 13) a continué de progresser de 0,5 milliard de francs pour s'établir à 7,5 milliards de francs. Les emprunts de Raiffeisen Suisse sont restés stables à 3,4 milliards de francs. La part des emprunts de rang subordonné de Raiffeisen Suisse représente 1,5 milliard de francs. La composante en obligations des produits structurés émis, s'élève à 2 milliards de francs. Le volume des prêts des centrales d'émission des lettres de gage a augmenté de 0,1 milliard de francs pour s'inscrire à 2,1 milliards de francs.

Provisions

Les provisions (annexe 14) totalisent 124,6 millions de francs, en baisse de 3,88 millions de francs.

Réserves pour risques bancaires généraux

Au cours de l'exercice sous revue, 2,9 millions de francs ont été prélevés des réserves pour risques bancaires généraux (annexe 14).

Capitaux propres

Fin décembre 2019, le capital social est resté inchangé, à 1,7 milliard de francs. Les capitaux propres ont diminué de 2,9 millions de francs, montant correspondant au prélèvement des réserves pour risques bancaires généraux.

Opérations hors bilan

Le total des engagements conditionnels (annexe 20) a augmenté de 205 millions de francs pendant l'exercice sous revue, pour s'établir à 3,2 milliards de francs. Le volume des contrats des instruments financiers dérivés (annexe 4) a augmenté de 57,8 milliards de francs, à 171,3 milliards de francs. Les valeurs de remplacement positives, inscrites au bilan, et négatives s'établissent respectivement à 1,8 milliard de francs (exercice précédent: 1,3 milliard de francs) et 2,2 milliards de francs (exercice précédent: 1,5 milliard de francs).

Rapport de rémunération

Le rapport de rémunération est intégré au rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

Bilan Raiffeisen Suisse

au 31 décembre 2019

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent | Variation | Variation en % | Annexe |
|--|-----------------------|--------------------|-------------------|----------------|------------|
| Actifs | | | | | |
| Liquidités | 28'377'439 | 17'993'258 | 10'384'181 | 57,7 | 17 |
| Créances sur les Banques Raiffeisen | 2'381'568 | 3'023'050 | -641'482 | -21,2 | 10, 17 |
| Créances sur les autres banques | 7'562'069 | 1'815'732 | 5'746'337 | 316,5 | 10, 17 |
| Créances résultant d'opérations de financement de titres | 249'941 | 4'920 | 245'021 | 4'980,1 | 1, 17 |
| Créances sur la clientèle | 2'824'270 | 3'490'328 | -666'058 | -19,1 | 2, 17 |
| Créances hypothécaires | 11'104'948 | 10'719'248 | 385'700 | 3,6 | 2, 10, 17 |
| Opérations de négoce | 757'875 | 1'027'521 | -269'646 | -26,2 | 3, 17 |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés | 1'823'769 | 1'310'767 | 513'002 | 39,1 | 4, 17 |
| Immobilisations financières | 7'129'847 | 6'560'872 | 568'975 | 8,7 | 5, 10, 17 |
| Comptes de régularisation | 247'005 | 227'896 | 19'109 | 8,4 | |
| Participations | 435'474 | 423'809 | 11'665 | 2,8 | 6 |
| Immobilisations corporelles | 353'088 | 232'866 | 120'222 | 51,6 | 7 |
| Valeurs immatérielles | 1'815 | 4'234 | -2'419 | -57,1 | 8 |
| Autres actifs | 920'495 | 754'607 | 165'888 | 22,0 | 9 |
| Total des actifs | 64'169'604 | 47'589'108 | 16'580'496 | 34,8 | |
| Total des créances de rang subordonné | 2'000 | - | 2'000 | - | |
| dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance | - | - | - | - | |
| Passifs | | | | | |
| Engagements envers les Banques Raiffeisen | 18'906'019 | 15'366'151 | 3'539'868 | 23,0 | 17 |
| Engagements envers les autres banques | 12'263'833 | 6'410'927 | 5'852'906 | 91,3 | 17 |
| Engagements résultant d'opérations de financement de titres | 6'326'901 | 2'925'136 | 3'401'765 | 116,3 | 1, 17 |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle | 13'943'409 | 11'423'677 | 2'519'732 | 22,1 | 17 |
| Engagements résultant d'opérations de négoce | 197'542 | 69'530 | 128'012 | 184,1 | 3, 17 |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés | 2'179'800 | 1'535'839 | 643'961 | 41,9 | 4, 17 |
| Obligations de caisse | 22'569 | 30'563 | -7'994 | -26,2 | 17 |
| Emprunts et prêts sur lettres de gage | 7'527'074 | 7'021'981 | 505'093 | 7,2 | 12, 13, 17 |
| Comptes de régularisation | 300'217 | 310'936 | -10'719 | -3,4 | |
| Autres passifs | 451'263 | 436'675 | 14'588 | 3,3 | 9 |
| Provisions | 124'617 | 128'373 | -3'756 | -2,9 | 14 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 6'336 | 9'297 | -2'961 | -31,8 | 14 |
| Capital social | 1'700'000 | 1'700'000 | - | - | 15 |
| Réserve légale issue du bénéfice | 177'523 | 177'523 | - | - | |
| Bénéfice | 42'500 | 42'500 | - | - | |
| Total des capitaux propres | 1'926'360 | 1'929'320 | -2'960 | -0,2 | |
| Total des passifs | 64'169'604 | 47'589'108 | 16'580'496 | 34,8 | |
| Total des engagements de rang subordonné | 1'513'617 | 1'518'637 | -5'020 | -0,3 | |
| Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance | 978'099 | 983'119 | -5'020 | -0,5 | |
| Opérations hors bilan | | | | | |
| Engagements conditionnels | 3'230'282 | 3'024'904 | 205'378 | 6,8 | 2, 20 |
| Engagements irrévocables | 2'447'488 | 2'464'883 | -17'395 | -0,7 | 2 |
| Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires | 15'073 | 15'345 | -272 | -1,8 | 2 |

Compte de résultat Raiffeisen Suisse

2019

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent | Variation | Variation en % | Annexe |
|---|-----------------------|--------------------|----------------|----------------|-----------|
| Produit des intérêts et des escomptes | 289'808 | 303'687 | -13'879 | -4,6 | 22 |
| Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières | 40'892 | 43'735 | -2'843 | -6,5 | 22 |
| Charges d'intérêts | -169'823 | -192'056 | 22'233 | -11,6 | 22 |
| Résultat brut des opérations d'intérêts | 160'876 | 155'366 | 5'510 | 3,5 | |
| Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts | -20'544 | -126'465 | 105'921 | -83,8 | 14 |
| Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts | 140'332 | 28'901 | 111'431 | 385,6 | |
| Produit des commissions sur les opérations de négocie de titres et les placements | 83'401 | 77'588 | 5'813 | 7,5 | 23 |
| Produit des commissions sur les opérations de crédit | 16'823 | 16'267 | 556 | 3,4 | 23 |
| Produit des commissions sur les autres prestations de service | 62'491 | 63'010 | -519 | -0,8 | 23 |
| Charges de commissions | -41'332 | -46'362 | 5'030 | -10,8 | 23 |
| Résultat des opérations de commissions et des prestations de service | 121'383 | 110'503 | 10'880 | 9,8 | |
| Résultat des opérations de négocie | 79'358 | 78'138 | 1'220 | 1,6 | 24 |
| Résultat des alienations d'immobilisations financières | 10'747 | 2'607 | 8'140 | 312,2 | |
| Produit des participations | 40'792 | 71'510 | -30'718 | -43,0 | |
| Résultat des immeubles | 4'344 | 3'884 | 460 | 11,8 | |
| Autres produits ordinaires | 361'485 | 401'193 | -39'708 | -9,9 | 25 |
| Autres charges ordinaires | -32'427 | -42'905 | 10'478 | -24,4 | |
| Autres résultats ordinaires | 384'941 | 436'289 | -51'348 | -11,8 | |
| Produit opérationnel | 726'014 | 653'831 | 72'183 | 11,0 | |
| Charges de personnel | -407'790 | -383'815 | -23'975 | 6,2 | 26 |
| Autres charges d'exploitation | -247'493 | -294'285 | 46'792 | -15,9 | 27 |
| Charges d'exploitation | -655'283 | -678'100 | 22'817 | -3,4 | |
| Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles | -45'290 | -109'154 | 63'864 | -58,5 | 6, 7, 8 |
| Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes | -12'633 | -117'910 | 105'277 | -89,3 | 14 |
| Résultat opérationnel | 12'808 | -251'333 | 264'141 | -105,1 | |
| Produits extraordinaires | 28'534 | 46'180 | -17'646 | -38,2 | 28 |
| Charges extraordinaires | -2 | -1 | -1 | 100,0 | 28 |
| Variations des réserves pour risques bancaires généraux | 2'961 | 250'153 | -247'192 | -98,8 | 14 |
| Impôts | -1'800 | -2'500 | 700 | -28,0 | 29 |
| Bénéfice | 42'500 | 42'500 | - | - | |

Proposition d'affectation du bénéfice disponible, adressée à l'Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2020

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent | Variation | Variation en % |
|---|-----------------------|--------------------|-----------|----------------|
| Affectation du bénéfice | | | | |
| Bénéfice | 42'500 | 42'500 | - | - |
| Bénéfice reporté | - | - | - | - |
| Bénéfice au bilan | 42'500 | 42'500 | - | - |
| Répartition du bénéfice | | | | |
| – Attribution à la réserve légale issue du bénéfice | - | - | - | - |
| – Rémunération du capital social | 42'500 | 42'500 | - | - |
| Total du bénéfice affecté | 42'500 | 42'500 | - | - |

Etat des capitaux propres

2019

| en 1000 CHF | Capital social | Réserve légale issue du bénéfice ¹ | Réserves pour risques bancaires généraux | Bénéfice | Total |
|---|------------------|---|--|---------------|------------------|
| Capitaux propres au début de l'exercice de référence | 1'700'000 | 177'523 | 9'297 | 42'500 | 1'929'320 |
| Augmentation du capital | - | - | - | - | - |
| Dotations affectant les réserves légales issues du bénéfice | - | - | - | - | - |
| Prélèvements affectant les réserves pour risques bancaires généraux | - | - | -2'961 | - | -2'961 |
| Rémunération du capital social | - | - | - | -42'500 | -42'500 |
| Bénéfice | - | - | - | 42'500 | 42'500 |
| Capitaux propres à la fin de l'exercice de référence | 1'700'000 | 177'523 | 6'337 | 42'500 | 1'926'360 |

¹ La réserve légale issue du bénéfice n'est pas distribuable.

Annexe aux comptes annuels

Société, forme juridique, siège

Sous la raison sociale

- Raiffeisen Schweiz Genossenschaft
- Raiffeisen Suisse société coopérative
- Raiffeisen Svizzera società cooperativa
- Raiffeisen Svizra associazion
- Raiffeisen Switzerland Cooperative

existe une fédération de banques coopératives avec obligation limitée d'effectuer des versements supplémentaires, conformément aux art. 921 ss. CO. Raiffeisen Suisse société coopérative (ci-après Raiffeisen Suisse) est le regroupement des Banques Raiffeisen établies en Suisse. Raiffeisen Suisse est sise à St-Gall.

Commentaires relatifs à la gestion des risques

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse forment une communauté de risque.

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les prescriptions légales, le règlement «Politique de risque du Groupe Raiffeisen» (abrégé: Politique de risque) ainsi que sur le cadre général et les concepts cadres pour la gestion des risques à l'échelle de l'établissement. La pertinence de la politique de risque, du cadre général et des concepts cadres sont réexamines chaque année. Raiffeisen Suisse considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences essentielles. Elle ne prend aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'ampleur et la dynamique, ni sans s'être assurée que les conditions en matière de technologie bancaire, de personnel et de connaissances sont véritablement satisfaites. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prévenir Raiffeisen Suisse contre de lourdes pertes extraordinaires et à préserver et consolider sa bonne réputation. La gestion des risques de Raiffeisen Suisse est organisée selon le principe des «Three Lines of Defense», et assurée par les unités opérationnelles en charge (first line). Le département Risque & Compliance veille à l'observation et à l'application de la politique de risque ainsi qu'au respect des prescriptions réglementaires (second line). La Révision interne assure la vérification indépendante du cadre de la gestion des risques (third line).

Contrôle des risques

Le Groupe Raiffeisen limite et contrôle les principales catégories de risques au moyen de directives en matière de risques. Des limites correspondantes sont appliquées aux risques quantifiables. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des critères qualitatifs.

Le département Risque & Compliance est chargé de la surveillance indépendante des risques. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, le département Risque & Compliance évalue régulièrement la situation de risque, dans le cadre de l'établissement des rapports.

Raiffeisen réalise régulièrement différentes simulations de crise afin d'analyser les effets de scénarios défavorables sur la capacité de résistance de la Banque. A cet effet, elle étudie l'incidence sur des paramètres importants, comme par exemple le bénéfice, les exigences en capital ou la liquidité. Ces analyses de simulations de crise sont opérées à l'échelon de la Banque entière, pour certains portefeuilles partiels ou certaines catégories de risque. En sa qualité de banque d'importance systémique, Raiffeisen étudie également la réversibilité des simulations de crise dans le cadre du plan de stabilisation ou du plan d'urgence.

La réalisation de simulations de crise fait partie intégrante de la gestion des risques chez Raiffeisen. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse détermine la disposition à prendre des risques sur la base de la simulation de crise à l'échelon du Groupe.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché, de liquidités et opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques;
- mesure et évaluation des risques;
- gestion des risques;
- surveillance et reporting des risques.

La gestion des risques a pour objectifs:

- d'assurer un contrôle efficace à tous les niveaux et de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques, ni la tolérance au risque;
- de créer les conditions qui permettent une exposition aux risques ciblée, contrôlée et en toute connaissance de cause, ainsi qu'une gestion des risques cohérente;
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, à savoir de garantir que toute exposition soit contrebalancée par des produits adéquats.

Risques de crédit

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédit existent aussi bien en cas de prêts, de promesses de crédit irrévocables, d'engagements conditionnels ainsi que de produits de négoce, tels que les contrats de dérivés OTC, qu'en cas de positions de participations à long terme.

Raiffeisen Suisse identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de contrepartie;
- risques liés aux garanties;
- risques de concentration;
- risques pays.

Les risques de contrepartie résultent de la défaillance d'un débiteur ou d'une contrepartie. Un débiteur ou une contrepartie est réputé défaillant si sa créance est en souffrance ou menacée.

Les risques liés à des garanties résultent des baisses de valeur de ces mêmes garanties.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédit découlent d'une répartition inégale des créances de crédit envers les divers preneurs de crédit, les catégories de couverture, les secteurs ou les régions géographiques.

Les risques pays représentent le risque d'une perte par suite d'événements spécifiques à un pays.

Les financements de crédits garantis par gage immobilier en constituent l'élément principal. Afin d'élargir sa base de rendement, de répartir encore plus les risques et de mieux appréhender les besoins des clients, Raiffeisen Suisse approfondit les relations avec sa large base de clientèle dans les enjeux du logement, du patrimoine et de l'entrepreneuriat. Dans ce contexte, les opérations avec la clientèle entreprises et la clientèle de placement sont notamment renforcées.

Les Succursales de Raiffeisen Suisse sont surtout exposées aux risques de contrepartie, de garantie et de concentration. Elles octroient des crédits aux clients privés ainsi qu'à la clientèle entreprises.

Quant aux crédits importants à la clientèle entreprises, leur gestion incombe en premier lieu au département Clientèle entreprises & Succursales. Les crédits en blanc supérieurs à 250'000 francs font l'objet d'un examen supplémentaire par le Credit Office de Raiffeisen Suisse. Les augmentations de crédits et les octrois de nouveaux crédits dont le montant pondéré des risques dépasse 150 millions de francs doivent être de surcroît examinés par le responsable Gestion des risques du Groupe (responsable GRG). Un nouveau concept de crédit en blanc est actuellement en cours d'élaboration pour la clientèle entreprises.

Dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, le département Treasury & Markets encourt des risques de contrepartie à l'échelle nationale, comme internationale. Ces risques résultent notamment de refinancements sur le marché monétaire et des capitaux, de la couverture des risques sur devises et risques de fluctuation des taux ou de négoce pour compte propre. Par principe, les engagements à l'étranger ne peuvent être détenus que si une limite pays a été approuvée et mise en place.

Le montant maximal de l'avance des objets en gage dépend de l'exploitabilité de la garantie ou varie selon le type d'utilisation ou encore selon des critères tels que la situation ou le type d'objet.

Conformément aux Statuts, les engagements à l'étranger, pondérés des risques, ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.

L'approbation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings internes et externes. Les opérations hors bilan et les instruments financiers dérivés sont convertis en leur équivalent-crédit respectif. L'approche standard pour le calcul des équivalents-crédit des dérivés SA-CCR est appliquée aux instruments financiers dérivés. Raiffeisen Suisse a conclu un contrat cadre avec les contreparties de Treasury & Markets, avec lesquelles des opérations sur dérivés OTC sont réalisées (contrat cadre suisse ou ISDA), accompagné d'une annexe en fonction de chaque contrepartie, garantissant les versements supplémentaires (marge de variation). En effet, l'échange de garanties s'effectue par versement du montant correspondant à l'exigence de marge calculée chaque jour. Ces engagements OTC sont surveillés, compte tenu des garanties échangées.

Raiffeisen Suisse a pris des participations dans d'autres entreprises, dans le cadre de partenariats stratégiques.

Les standards fixés pour l'évaluation de la solvabilité et de la capacité de crédit s'appliquent à Raiffeisen Suisse. Une solvabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts octroyés aux particuliers, aux personnes morales ainsi qu'à des fins de financement d'objets de rapport, sont classés selon des modèles de rating internes puis soumis à un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est scindée en onze catégories de risque et deux catégories de défaillance.

Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de corrections de valeur individuelles – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Pour les financements plus complexes et la gestion des positions Recovery, des équipes de spécialistes sont disponibles au sein de Raiffeisen Suisse.

Un grand nombre de règles internes prescrivent les méthodes et les procédures à appliquer ainsi que les compétences à respecter pour l'évaluation des garanties des crédits, et plus particulièrement pour la détermination des valeurs vénales et des valeurs d'avance. Ces règles font l'objet de contrôles continus et sont ajustées en fonction des prescriptions réglementaires et des évolutions du marché. Pour l'évaluation des garanties de gage immobilier, la Banque applique des méthodes d'estimation reconnues et appropriées au type de l'objet, dont notamment les modèles hédonistes, les procédés de détermination de la valeur de rendement et les estimations d'experts. Les modèles utilisés et les évaluations effectuées sont régulièrement contrôlés. Le montant maximal de l'avance des objets en gage dépend de l'exploitabilité de la garantie, respectivement varie selon le type d'utilisation.

Raiffeisen analyse les positions de crédit en fonction des risques de défaillance dans une démarche axée sur les délais et/ou les événements, et constitue en conséquence les corrections de valeurs et/ou provisions qui s'imposent. La Banque considère que les créances de crédit sont compromises lorsqu'il est improbable que le débiteur puisse honorer ses futurs engagements contractuels ou que la valeur intrinsèque des créances n'est plus couverte, mais au plus tard lorsque les versements des intérêts, des amortissements ou des commissions contractuellement fixés sont en souffrance depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions de crédit correspondants sont intégralement provisionnés.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les garanties et les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est en grande partie automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille le portefeuille de crédit à l'échelle du Groupe, évalue sa structure et assure le reporting adéquat. Le rapport semestriel sur le portefeuille de crédit informe les organes compétents du contexte économique, de la structure du portefeuille de crédit, de la situation de risque et des évolutions observées au cours de la période sous revue. Ce rapport inclut une estimation de la situation de risque à laquelle le portefeuille de crédit est exposé et mentionne toute éventuelle nécessité d'agir.

Pour surveiller la structure du portefeuille, sa répartition est analysée en fonction de nombreux critères spécifiques, dont notamment la catégorie du débiteur, le type et le montant du crédit, le rating des contreparties, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques ou encore les corrections de valeur. Un rapport sur le risque est adressé chaque trimestre à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pour les informer sur la situation de risque, l'exposition au risque, l'utilisation des limites et l'évolution des dossiers de crédit liés aux «exceptions to policy». En plus du reporting ordinaire sur le portefeuille de crédit, la Gestion des risques du Groupe effectue également, au besoin, des évaluations ad hoc. La surveillance et le reporting constituent la base des mesures de gestion du portefeuille. L'objectif principal est de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

La surveillance des gros risques est assurée de manière centralisée par le département Risque & Compliance. Au 31 décembre 2019, Raiffeisen Suisse présentait cinq gros risques soumis à déclaration pour des positions globales (après réduction du risque et après pondération du risque), d'un montant cumulé de 32,3 milliards de francs. La majeure partie incombe à la Banque nationale suisse, qui est libérée du respect du plafond légal. Le total de l'annonce réglementaire des 20 positions globales les plus importantes (après réduction et pondération du risque) de Raiffeisen Suisse s'élevait, au 31 décembre 2019, à 3,2 milliards de francs.

Risques de marché

Risque de fluctuation des taux: en raison des différentes contraintes sur taux d'intérêt des actifs et des passifs, les fluctuations de taux d'intérêt du marché peuvent avoir une incidence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts et les pertes et profits de Raiffeisen Suisse. Le calcul de la value at risk et de la sensibilité aux taux d'intérêt, selon différents scénarios de choc des taux, permet d'évaluer les risques de taux encourus sur la valeur actualisée des capitaux propres. Les répercussions sur la situation de rendement sont jugées au moyen de simulations dynamiques des revenus. En vue de mesurer les risques sur la valeur actualisée, toutes les positions inscrites au bilan et hors bilan sont regroupées dans un bilan des contraintes sur taux d'intérêt, en fonction de la durée convenue contractuellement. Pour ce faire, les crédits et dépôts à contrainte indéfinie de capital et de taux sont modélisés sur la base de l'historique des données et de scénarios orientés vers l'avenir. Ces modèles sont soumis à un examen (backtesting), au moins une fois par an, et validés de manière indépendante à des intervalles réguliers. Aucune hypothèse spécifique n'est arrêtée pour les remboursements de crédit anticipés, puisque des indemnités de remboursement anticipé sont généralement prélevées. La gestion des risques de fluctuation des taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités d'affaires compétentes, à savoir que les différents responsables sont tenus de respecter scrupuleusement les limites fixées par le Conseil d'administration. La couverture des risques de taux est assurée par le biais d'instruments établis. Le département Treasury & Markets sert de contrepartie contraignante à l'ensemble du Groupe, pour les opérations de refinancement et de couverture. Le département Risque & Compliance surveille le respect des limites déterminées pour les risques de taux et en rend compte chaque trimestre. Il évalue par ailleurs la situation de risque du Groupe Raiffeisen. La surveillance et le reporting d'autres unités se font plus fréquemment.

Autres risques de marché: étant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques liés aux devises peuvent en grande partie être évités.

La gestion du portefeuille d'immobilisations financières est assurée par le département Treasury & Markets. Ces immobilisations font partie intégrante de la réserve de liquidité du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à taux fixe de première qualité, qui satisfont aux exigences envers les actifs hautement liquides (HQLA), au sens des prescriptions en matière de liquidité. Les risques de fluctuation des taux et les risques liés aux monnaies étrangères inhérents à ces immobilisations sont surveillés par le département Risque & Compliance.

Les opérations de négoce du département Treasury & Markets couvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions ainsi que les billets et métaux précieux. Les limites de la value at risk, de scénario, et de pertes, fixées par le Conseil d'administration et la Direction, doivent être scrupuleusement respectées, sous surveillance quotidienne du département Risque & Compliance. Celui-ci effectue, par ailleurs, un contrôle journalier de plausibilité des paramètres d'évaluation, sur la base desquels est établi le compte de profits et pertes du négoce.

Pour rendre compte du respect des limites de la value at risk, de scénario, de position et de pertes, et pour évaluer la situation de risque, le département Risque & Compliance recourt essentiellement aux rapports suivants:

- rapport de limite journalier du négoce à l'intention des membres de la Direction de Raiffeisen Suisse en charge;
- rapport hebdomadaire des risques de marché et de liquidité de Raiffeisen Suisse à l'intention des membres de la Direction de Raiffeisen Suisse en charge;
- rapport des risques mensuel à l'intention de la Direction de Raiffeisen Suisse;
- rapport des risques trimestriel à l'intention du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Les dépassements des limites pour les risques de marché fixées par le Conseil d'administration et la Direction sont communiqués ad hoc, et dans le cadre des rapports sur les risques correspondants, par le département Risque & Compliance.

Risques de liquidité

Treasury (au sein du département Treasury & Markets) gère les risques de liquidité, conformément aux conditions réglementaires et légales et selon des critères économiques. Ces risques sont surveillés par le département Risque & Compliance. Dans le cadre de cette gestion, les entrées et sorties de liquidités sont notamment simulées pour l'ensemble du Groupe selon diverses perspectives et à l'appui de différents scénarios, qui illustrent les effets des chocs de liquidité tant chez Raiffeisen que sur l'ensemble du marché.

La surveillance repose sur les exigences légales minimales, ainsi que sur les indicateurs de risque découlant des analyses de scénario mentionnées.

Risques opérationnels

Par risques opérationnels, Raiffeisen entend le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Cela inclut également les risques liés aux cyberattaques et à ceux liés, d'une façon générale, à la sécurité de l'information. Outre les conséquences financières de ces risques, Raiffeisen Suisse tient compte de leurs incidences sur la réputation et la compliance.

La disposition à prendre des risques opérationnels et la tolérance à ce genre de risques sont définies au moyen d'une limite value at risk, par le biais de limitations des dommages et des fréquences d'occurrence. La disposition à prendre des risques et la tolérance au risque sont approuvées chaque année par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le respect des limites de tolérance au risque est assuré par le département Risque & Compliance. En cas de violation de la limite définie ou d'une valeur-seuil, des mesures sont déterminées et mises en œuvre.

Chez Raiffeisen Suisse, chaque fonction est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. Le département Risque & Compliance est chargé de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. L'identification des risques est soutenue par un recueil et une évaluation des incidents opérationnels. Le département Risque & Compliance est également responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels, et il surveille la situation de risque. Lors de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leurs origines et répercussions, puis évalués selon leur fréquence d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures, dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux déterminants, Raiffeisen élaborer des mesures préventives contre les cas d'urgence et les catastrophes.

Les résultats des risk assessments, les key risk indicators (KRI), les événements internes marquants liés au risque opérationnel et les événements externes déterminants font l'objet d'un rapport trimestriel à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration est informé de toute violation de la limite value at risk.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, le département Risque & Compliance effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et communique étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

Le département Risque & Compliance établit par ailleurs un rapport sur les principaux risques de compliance chaque trimestre, et sur les risques juridiques une fois par semestre. Il l'adresse à la Direction ainsi qu'à la Commission des risques de Raiffeisen Suisse.

Une fois par an, ces risques sont présentés au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, conjointement avec la mise à jour du profil de risque de compliance ainsi que le plan d'action circonstancié axé sur le risque, conformément à la Circ.-FINMA 2017/1.

Externalisation

Raiffeisen Suisse a confié l'exploitation du réseau pour la communication des données à Swisscom (Suisse) SA. Cette même société est par ailleurs l'éditrice et le fournisseur de l'app TWINT, le cash numérique de Suisse. Un contrat cadre conclu avec la Bank Vontobel SA régit les prestations sur titres à fournir, y compris celles concernant Global Custody et Global Execution. La numérisation et le traitement ultérieur du trafic des paiements lié à des justificatifs sont effectués chez Swiss Post Solutions SA, tandis que l'impression et l'envoi des justificatifs bancaires sont délégués à Trendcommerce (Schweiz) AG. Bottomline Technologies SARL assure, moyennant Financial Messaging, la réception et la transmission des notifications de transactions dans le trafic des paiements. La plateforme d'identification en ligne des nouveaux clients et des clients établis par streaming vidéo est exploitée par Inventix AG.

dans le cadre de son activité d'émission de produits structurés. Lors de l'émission de produits de placement Raiffeisen, Leonteq Securities AG se charge des tâches liées à la structuration, au traitement, à la documentation et à la distribution des instruments. LeonteqSecurities AG gère également les risques des dérivés et le cycle de vie des produits.

SIX Terravis SA assume la gestion fiduciaire des cédules hypothécaires de registre. L'exploitation de la solution digitale de sauvegarde de documents privés a été déléguée à DSwiss SA.

Le portail eBill, exploité par SIX Paynet SA, est accessible via l'e-banking Raiffeisen.

Dispositions réglementaires

Par une décision datant du 24 juin 2015, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a défini des exigences particulières en rapport avec l'importance systémique au niveau du Groupe Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse. Au niveau des établissements individuels, Raiffeisen Suisse est toujours libérée des obligations de divulgation. Les données sur une base consolidée, soumises aux exigences de publication au sens de la Circ.-FINMA 2016/1, peuvent être consultées sur le site Internet de Raiffeisen (www.raiffeisen.ch) ou dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

Le Groupe Raiffeisen a opté pour les approches suivantes, concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres.

Risques de crédit

Pour déterminer les exigences nécessaires en matière de fonds propres en vue des risques de crédit, Raiffeisen utilise l'approche standard internationale (AS-BRI). Les ratings externes d'émetteurs / d'émissions de trois agences de notation reconnues par la FINMA sont ceux auxquels Raiffeisen a recours pour les catégories de clients gouvernements centraux et banques centrales, collectivités de droit public, banques, négociants en valeurs mobilières et entreprises. Quant aux gouvernements centraux, les ratings d'émetteurs / d'émissions employés sont par ailleurs ceux d'une agence d'assurance à l'exportation, mais les ratings usités par les trois agences de notation demeurent prioritaires. Durant l'exercice sous revue, aucune modification n'a été apportée aux notations appliquées des agences de rating et des agences d'assurance à l'exportation. Les positions qui font l'objet de ratings externes figurent notamment dans les positions suivantes du bilan:

- créances sur les banques;
- créances sur la clientèle et créances hypothécaires;
- immobilisations financières;
- valeurs de remplacement positives.

Risques de marché

Les exigences à observer en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche prudentielle standard. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences en matière de fonds propres afférentes aux options.

Risques opérationnels

Quant au calcul des exigences en matière de fonds propres se rapportant aux risques opérationnels, Raiffeisen a recours à l'approche de l'indicateur de base.

Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur

Crédits couverts par des hypothèques

La valeur des immeubles résidentiels à usage propre est calculée soit par la méthode de la valeur réelle, soit par une méthode d'estimation hédoniste. La Banque actualise périodiquement la valeur des immeubles sur la base de ces évaluations. Les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements font par ailleurs aussi l'objet d'un suivi continu.

Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la valeur de l'immeuble est déterminée en appliquant la méthode de la valeur de rendement, fondée sur les revenus durables. Ce modèle prend en compte les données du marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif des immeubles de rapport est contrôlé périodiquement, de même qu'en cas de signes indiquant des variations notables de ce revenu locatif ou du nombre de locaux vacants. Les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements font, dans de tels cas de figure aussi, l'objet d'un suivi continu.

La Banque identifie les crédits hypothécaires qui comportent des risques accrus, à l'aide des méthodes décrites et des systèmes de rating appropriés. Ces crédits sont examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est également impliqué. Au besoin, des couvertures complémentaires sont requises et à défaut, une correction de valeur doit être établie (cf. aussi «Calcul des corrections de valeur et provisions»).

Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des couvertures en titres sont surveillés quotidiennement. Si la valeur d'avance de la couverture en titres est inférieure au montant de la limite de crédit (couverture systématique) ou de l'utilisation du crédit (couverture variable), il y a deux possibilités: soit envisager de réduire le montant de la dette, soit demander des garanties supplémentaires. Si le client n'arrive pas à améliorer sa situation dans le délai imparti, et/ou que la lacune de couverture s'accroît, les titres sont vendus et le crédit liquidé.

Crédits sans couverture

S'agissant des crédits commerciaux d'exploitation non couverts, il est demandé au client, généralement chaque année, ou plus souvent si nécessaire, des informations permettant de juger de l'évolution financière de l'entreprise. Les comptes annuels contrôlés et des boulements intermédiaires, si établis, sont demandés régulièrement. Ces données sont évaluées et les éventuels risques accrus sont identifiés. En présence de risques accrus, la

Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec le client les mesures nécessaires pour ramener l'engagement à un niveau conforme aux règles. Une correction de valeur adéquate est établie, si l'engagement de crédit semble menacé durant cette phase.

Calcul des corrections de valeur et provisions

Tout nouveau besoin de correction de valeur et/ou de provisions est identifié selon les procédures précisées aux chapitres «Crédits couverts par des hypothèques», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Par ailleurs, les positions à risque, pour lesquelles une menace a déjà été identifiée par le passé, sont réévaluées chaque trimestre et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Evaluation des couvertures

Crédits couverts par des hypothèques

Pour les crédits garantis par gage immobilier, chaque octroi de crédit repose sur une évaluation actualisée des garanties. Les évaluations dépendent du type et de l'utilisation des objets. En effet, la Banque peut avoir recours au modèle d'évaluation hédoniste, ainsi qu'à la méthode de la valeur réelle, pour effectuer des estimations immobilières. La valeur du bien immobilier est ainsi comparée aux prix d'achat payés par le passé, ce qui permet de déterminer un prix statistique auquel des objets comparables (en termes de taille, d'aménagement et de situation géographique) ont pu être acquis. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la Banque dispose de la méthode de la valeur de rendement. Par ailleurs, à partir d'une certaine base d'avance ou pour les immeubles présentant des caractéristiques de risque particulières, il convient de faire appel à des estimateurs internes de Raiffeisen Suisse ou des estimateurs externes accrédités. Si la solvabilité n'est pas bonne, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

Pour l'octroi de crédit, la Banque se base sur la valeur la plus basse, entre une évaluation interne ou externe et le prix d'achat ou les coûts d'investissement (si ces derniers ne datent pas de plus de 24 mois).

Crédits couverts par des titres

Les placements directs, produits structurés et fonds sont acceptés à titre de garantie pour les crédits couverts par des titres. En fonction de la catégorie de placement et du groupe de produits, la Banque applique des décotes pour risque spécifiques sur les valeurs du marché des instruments financiers, ce qui permet de compenser les risques de marché et de déterminer la valeur d'avance. Les décotes pour risque individuelles sont calquées sur un règlement de déduction défini et prédéterminé. Quant aux polices d'assurance vie ou aux garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est confié exclusivement à des négociants spécialement formés. La Banque n'exerce aucune activité de market maker. Elle négocie, pour son propre compte et pour celui de sa clientèle, des instruments standardisés et OTC, notamment des instruments de taux, des instruments monétaires, des titres de participation ou d'indices, ainsi que des matières premières.

Les opérations de couverture dans le portefeuille de la banque sont conclues au moyen de dépôts et de prêts internes avec le portefeuille de négoce, ce qui signifie que les secteurs Treasury, ainsi que Produits & Distribution T&M n'interviennent pas eux-mêmes sur le marché. Le portefeuille de négoce réalise les opérations de couverture dans une large mesure avec des contreparties externes.

Application du principe de hedge accounting

Types d'opérations de base et de couverture

La Banque a recours au hedge accounting, en particulier pour les types d'activités ci-après.

| Opérations de base | Couverture au moyen de |
|--|--------------------------------------|
| Risques de fluctuation des taux résultant de créances et d'engagements sensibles aux variations des taux dans le portefeuille bancaire | Swap de taux d'intérêt et de devises |
| Risque de variation de cours des positions en monnaie étrangère | Contrats à terme sur devises |

Constitution de groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations des taux dans le portefeuille de la banque sont regroupées en différentes fourchettes de contrainte des taux par monnaie et couvertes par des macro-couvertures. Des micro-couvertures sont utilisées en complément.

Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Au moment où un instrument financier est enregistré comme couverture, la Banque documente le lien entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente notamment les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture, ainsi que les méthodes pour évaluer l'efficacité du lien de couverture. Le lien économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évalué en continu et de manière prospective dans le cadre des tests d'efficacité, en observant notamment l'évolution opposée des valeurs et leur corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est considérée comme très efficace quand les critères suivants sont essentiellement réunis:

- la couverture est considérée comme hautement efficace, aussi bien lors de la première évaluation que sur la durée (micro couvertures);
- il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture;
- les fluctuations de valeur entre l'opération de base et la transaction de couverture sont inversement proportionnelles, du point de vue du risque couvert.

Inefficacité

Si une transaction de couverture ne satisfait plus aux critères d'efficacité, elle est assimilée à une opération de négoce et l'effet résultant de la partie inefficace est porté au compte de résultat.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance afférente et à la circulaire FINMA 2015/1 Comptabilité – banques (PCB).

Les postes détaillés du bilan sont évalués séparément.

Dans le cadre des prescriptions précitées, un boulement individuel conforme aux statuts est établi avec une présentation fiable. A la différence d'un boulement établi selon le principe de l'image fidèle (true and fair view), le boulement individuel peut contenir des réserves latentes.

Raiffeisen Suisse publie dans un rapport de gestion distinct les comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen. Ce rapport comprend les comptes annuels des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales filiales, dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement des participations supérieures à 50% du capital, assorties d'un droit de vote. C'est pourquoi, Raiffeisen Suisse renonce à établir des comptes consolidés partiels comprenant ses propres comptes annuels et ceux de ses participations majoritaires.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat, conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant conclues, mais non encore exécutées, se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements, ainsi que les réserves d'espèces en monnaies étrangères, sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation sont enregistrés au poste «Résultat des opérations de négociation». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Liquidités, fonds passifs

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux sur des comptes métal sont évalués à leur juste valeur, si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix.

Les agios et disagios sur emprunts propres et les prêts des centrales d'émission des lettres de gage sont délimités sur la durée.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux sur des comptes métal sont évalués à leur juste valeur, si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les produits d'intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Des corrections de valeur individuelles sont alors constituées pour les créances compromises, sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit et en tenant compte de la solvabilité du débiteur ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

Pour les risques latents, il est renoncé à la constitution de corrections de valeur.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir une limite de crédit disponible, dans le cadre d'une stratégie de continuation. Des provisions pour opérations hors bilan sont, au besoin, constituées pour de telles limites de crédit non utilisées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est, en règle générale, soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la constitution initiale et ultérieure de la prévoyance des risques se fait globalement – avec corrections de valeur pour l'utilisation effective et provisions pour la limite de crédit non exploitée – via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance, ainsi que pertes résultant des opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le résultat est opéré entre les corrections de valeur et les provisions. La dissolution de corrections de valeur ou provisions redevenues disponibles se fait également via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance, ainsi que pertes résultant des opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (intérêts courus inclus) ne sont plus comptabilisés comme produit, mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance.

L'extourne définitive d'une créance intervient, au plus tard, lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (annulation de la correction de valeur), lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit sont calculées, pour chaque position, selon le principe de précaution et déduites de la créance concernée.

Tous les objets financés par leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle», conformément à la méthode de la valeur actualisée.

Créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Opérations de prêt avec titres (securities lending and borrowing)

Les opérations de prêt avec titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou reçus en tant que garanties ne sont inscrits avec effet au bilan que dans la mesure où Raiffeisen Suisse en détient les droits. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont extournés du bilan que si Raiffeisen Suisse est déchue de leurs droits. La valeur du marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt, et des opérations de mise ou de prise en pension de titres, sont comptabilisés comme produits des commissions ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (opérations de mise en pension et opérations de prise en pension)

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts en espèces reçus ou donnés en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou prêtés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou extournés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur du marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités par rapport à la durée de la transaction sous-jacente, sur une base périodique.

Opérations de négoce et engagements qui en résultent

Les opérations de négoce et les engagements qui en découlent sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période de référence figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles de négoce. Les frais de refinancement du capital, qui découlent des positions de négoce créditées au produit d'intérêts, sont débités du résultat de négoce. Par ailleurs, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat de négoce.

Immobilisations financières

Les titres de créance à revenu fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance.

En revanche, les titres de créance acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode des intérêts courus, à savoir que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Quant aux titres de participation, ils sont évalués conformément au principe de la valeur la plus basse.

L'immobilier et tous les autres titres de participation destinés à la revente, qui ont été repris des opérations de crédit, figurent sous les immobilisations financières et sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Par valeur la plus basse, on entend la moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation.

Les stocks de métaux précieux utilisés pour couvrir les engagements inhérents aux comptes métaux précieux sont évalués à la valeur du marché à la date du bilan. Si, à titre exceptionnel, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations

Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus en vue d'un placement de longue durée, indépendamment des droits de vote.

Les participations dans des institutions communes sont également comptabilisées sous ce poste. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition majorés des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, comme suit:

| | |
|--|--|
| Immeubles | 66 ans |
| Transformations et aménagements dans des locaux loués | durée totale de location, maximum 15 ans |
| Mobilier et installations | 8 ans |
| Autres immobilisations corporelles | 5 ans |
| Logiciel bancaire central développé en interne ou acheté | 10 ans |
| Installations informatiques et autres logiciels | 3 ans |

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation; les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes. L'activation des charges liées à la réalisation des nouveaux systèmes bancaires centraux passe par la position «Autres produits ordinaires». L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction ainsi que du système bancaire central commence dès la date de leur utilisation. Les terrains à bâtrir non construits ne sont pas amortis.

La valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite au poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Valeurs immatérielles

Autres valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont inscrites au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. Les valeurs immatérielles inscrites au bilan le sont aux coûts d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, de cinq ans au maximum.

Contrôle de la valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque des valeurs immatérielles est vérifiée, lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite au poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu, sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, nous vous renvoyons aux explications dans le chapitre «Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur».

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux à titre de précaution, pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, conformément aux prescriptions comptables pour les banques. Ces réserves sont prises en compte comme fonds propres au sens de l'art. 21, al. 1, let. c de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) et partiellement soumises à l'impôt (voir le tableau «Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux» en annexe).

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés

Inscription au bilan

Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont inscrites au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de profits et pertes. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse, conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marge. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse, et conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont toujours inscrites au bilan.

Toutes les opérations de couverture des secteurs Treasury, ainsi que Produits & Distribution T&M sont réalisées via le portefeuille de négoce, à savoir que les secteurs Treasury et Produits & Distribution T&M n'interviennent pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes figurent au bilan. Les valeurs de remplacement et le volume des contrats avec des contreparties externes sont mentionnés dans l'annexe «Instruments financiers dérivés ouverts». Le volume des opérations de couverture internes des secteurs Treasury, ainsi que Produits & Distribution T&M, figure sous les instruments de couverture.

S'agissant des produits structurés émis comprenant une créance, le dérivé est isolé du contrat de base et évalué séparément. Les titres de créance (contrats de base) sont inscrits au bilan à leur valeur nominale sous «Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage». Les agios et disagios figurent aux postes «Comptes de régularisation passifs» et «Comptes de régularisation actifs» et sont réalisés en contrepartie sur la durée résiduelle, dans le résultat des opérations d'intérêts. Les produits structurés émis sans propre titre de créance et les parts dérivées issues des produits structurés avec propre titre de créance sont inscrits aux postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés», à leur juste valeur.

Traitement au niveau du compte de résultat

Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers dérivés, employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation de taux, sont évalués selon la méthode des intérêts courus. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Le résultat issu de la création de produits structurés en émission propre, ainsi que le résultat issu de l'émission sur commission de produits structurés par des prestataires tiers sont inscrits au poste «Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements».

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Aucune modification matérielle n'a été apportée aux principes de comptabilisation et d'évaluation.

Événements survenus après la date du bilan

Aucun événement ayant un effet notable sur le résultat de l'exercice 2019 ne s'est produit après la date du bilan. Du fait de la pandémie de COVID-19 au printemps 2020, il faut s'attendre à des conséquences significatives sur l'évolution conjoncturelle qu'il est impossible d'évaluer à l'heure actuelle. Cette situation extraordinaire influera sur le résultat de l'exercice 2020.

Informations sur le bilan

1. Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|---|------------------------------|---------------------------|
| Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension ¹ | 249'931 | 4'925 |
| Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension ¹ | 6'325'135 | 2'925'133 |
| Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de garantie dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction | 6'019'581 | 2'944'113 |
| La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction dont titres remis à un tiers en garantie dont titres aliénés | 447'066 | 74'493 |
| | 249'524 | |
| | 197'542 | 69'530 |

¹ Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

2. Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

| en 1000 CHF | Couverture hypothécaire | Autres couvertures | Sans couverture | Total |
|--|-------------------------|--------------------|------------------|-------------------|
| Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) | | | | |
| Créances sur la clientèle | | | | |
| Créances sur la clientèle | 415'269 | 361'493 | 2'205'067 | 2'981'828 |
| Créances hypothécaires | 11'104'948 | - | 1'822 | 11'106'770 |
| Immeubles d'habitation | 9'377'866 | - | 1'795 | 9'379'661 |
| Immeubles commerciaux et de bureaux | 325'112 | - | - | 325'112 |
| Artisanat et industrie | 962'359 | - | - | 962'359 |
| Autres | 439'611 | - | 27 | 439'638 |
| Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) | | | | |
| Exercice de référence | 11'520'217 | 361'493 | 2'206'889 | 14'088'598 |
| Exercice précédent | 11'169'254 | 151'360 | 3'027'844 | 14'348'459 |
| Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) | | | | |
| Exercice de référence | 11'520'217 | 361'493 | 2'047'509 | 13'929'219 |
| Exercice précédent | 11'169'254 | 151'360 | 2'888'962 | 14'209'576 |
| Hors bilan | | | | |
| Engagements conditionnels | 4'212 | 43'593 | 3'182'476 | 3'230'282 |
| Promesses irrévocables | 1'062'112 | 21'901 | 1'363'475 | 2'447'488 |
| Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl. | - | - | 15'073 | 15'073 |
| Total hors bilan | | | | |
| Exercice de référence | 1'066'324 | 65'494 | 4'561'025 | 5'692'843 |
| Exercice précédent | 1'056'330 | 20'524 | 4'428'279 | 5'505'133 |

| en 1000 CHF | Montant brut des créances | Produits estimés de la réalisation des garanties | Montant net des créances | Corrections de valeur individuels |
|------------------------------|---------------------------|--|--------------------------|-----------------------------------|
| Créances compromises | | | | |
| Exercice de référence | | | | |
| Exercice de référence | 347'581 | 29'642 | 317'938 | 159'380 |
| Exercice précédent | 314'180 | 15'455 | 298'725 | 138'883 |

La différence entre le montant net des créances et celui des corrections de valeur individuelles est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a fait l'objet d'une estimation prudente.

3. Opérations de négoces

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|---|-----------------------|--------------------|
| Actifs | | |
| Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire | 287'105 | 422'842 |
| dont cotés ¹ | 287'105 | 422'842 |
| Titres de participation | 14'146 | 42'459 |
| Métaux précieux | 401'108 | 541'983 |
| Autres actifs du négoces | 55'516 | 20'236 |
| Total des actifs | 757'875 | 1'027'521 |
| dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation | - | - |
| dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités | 153'692 | 287'915 |

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|--|-----------------------|--------------------|
| Engagements | | |
| Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire ² | 189'724 | 69'530 |
| dont cotés ¹ | 189'724 | 69'530 |
| Titres de participation ² | 5'272 | - |
| Métaux précieux ² | - | - |
| Autres passifs du négoces ² | 2'546 | - |
| Total des engagements | 197'542 | 69'530 |
| dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation | - | - |

1 Cotés en bourse = négocié sur une bourse reconnue

2 Pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion)

4. Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

4.1 Instruments financiers dérivés par type de contrat

| en 1000 CHF | Instruments de négoce | | | Instruments de couverture (hedging) | | |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|----------------------|
| | Valeurs de remplacement positives | Valeurs de remplacement négatives | Volumes des contrats | Valeurs de remplacement positives | Valeurs de remplacement négatives | Volumes des contrats |
| Instruments de taux d'intérêt | | | | | | |
| Contrats à terme y compris FRAs | 462 | 324 | 2'500'000 | - | - | - |
| Swaps | 421'469 | 429'621 | 42'870'954 | 534'422 | 843'444 | 36'083'921 |
| Futures | - | - | 169'176 | - | - | - |
| Options (OTC) | 4'717 | 4'717 | 2'212'400 | - | - | - |
| Options (exchange traded) | - | - | - | - | - | - |
| Total instruments de taux d'intérêt | 426'647 | 434'662 | 47'752'530 | 534'422 | 843'444 | 36'083'921 |
| Devises | | | | | | |
| Contrats à terme | 623'758 | 620'704 | 69'165'310 | 6'073 | 120'564 | 8'332'455 |
| Swaps comb. taux d'int./devises | 0 | 2 | 150 | - | - | - |
| Futures | - | - | - | - | - | - |
| Options (OTC) | 14'095 | 11'526 | 2'010'223 | - | - | - |
| Options (exchange traded) | - | - | - | - | - | - |
| Total devises | 637'853 | 632'232 | 71'175'683 | 6'073 | 120'564 | 8'332'455 |
| Métaux précieux | | | | | | |
| Contrats à terme | 33'389 | 18'097 | 1'539'432 | - | - | - |
| Swaps | - | - | - | - | - | - |
| Futures | - | - | 3'243 | - | - | - |
| Options (OTC) | 67'429 | 12'968 | 2'050'778 | - | - | - |
| Options (exchange traded) | - | - | - | - | - | - |
| Total métal précieux | 100'818 | 31'065 | 3'593'454 | - | - | - |
| Titres de participation/indices | | | | | | |
| Contrats à terme | - | - | - | - | - | - |
| Swaps | - | - | - | - | - | - |
| Futures | - | - | 145'470 | - | - | - |
| Options (OTC) | 95'587 | 95'587 | 3'703'254 | - | - | 92'581 |
| Options (exchange traded) | 368 | 245 | 5'605 | - | - | - |
| Total titres de participation/indices | 95'955 | 95'832 | 3'854'329 | - | - | 92'581 |
| Dérivés de crédit | | | | | | |
| Credit Default Swaps | 3'803 | 3'803 | 205'046 | - | - | - |
| Total Return Swaps | - | - | - | - | - | - |
| First-to-Default Swaps | - | - | - | - | - | - |
| Autres dérivés de crédit | - | - | - | - | - | - |
| Total dérivés de crédit | 3'803 | 3'803 | 205'046 | - | - | - |
| Autres | | | | | | |
| Contrats à terme | - | - | - | - | - | - |
| Swaps | - | - | - | - | - | - |
| Futures | - | - | - | - | - | - |
| Options (OTC) | 18'199 | 18'199 | 256'462 | - | - | - |
| Options (exchange traded) | - | - | - | - | - | - |
| Total autres | 18'199 | 18'199 | 256'462 | - | - | - |
| Total | | | | | | |
| Exercice de référence | 1'283'275 | 1'215'792 | 126'837'504 | 540'494 | 964'008 | 44'508'957 |
| dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation | 1'282'907 | 1'215'547 | - | 540'494 | 964'008 | - |
| Exercice précédent | 818'859 | 837'728 | 75'296'997 | 491'908 | 698'110 | 38'214'972 |
| dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation | 818'859 | 837'728 | - | 491'908 | 698'110 | - |

4.2 Instruments financiers dérivés par contrepartie et durée résiduelle

| en 1000 CHF | Valeurs de remplacement positives | Valeurs de remplacement négatives | Volumes des contrats jusqu'à 1 an | Volumes des contrats de 1 à 5 ans | Volumes des contrats plus de 5 ans | Volumes des contrats Total |
|---|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|----------------------------|
| Instances centrales de clearing | 337'436 | 456'715 | 10'571'850 | 18'274'730 | 19'125'500 | 47'972'080 |
| Banques Raiffeisen ¹ | 133 | 67 | 12'038 | 100 | - | 12'138 |
| Banques et négociants en valeurs mobilières | 1'405'210 | 1'633'020 | 86'638'797 | 20'831'721 | 9'160'387 | 116'630'905 |
| Bourses | 368 | 245 | 323'478 | 16 | - | 323'494 |
| Autres clients | 80'623 | 89'754 | 3'823'370 | 1'980'312 | 604'162 | 6'407'844 |
| Total | 1'823'769 | 2'179'800 | 101'369'534 | 41'086'879 | 28'890'049 | 171'346'462 |
| Exercice précédent | 1'310'767 | 1'535'839 | 51'013'685 | 36'855'132 | 25'643'152 | 113'511'968 |

1 principalement pour les besoins de la clientèle

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

Qualité des contreparties

Banques / négociants en valeurs mobilières: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour la plupart, comme très bonne. 87,1% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating Placement sûr ou supérieur (Moody's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de transactions avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

5. Immobilisations financières

5.1 Répartition des immobilisations financières

| en 1000 CHF | Valeur comptable exercice de référence | Valeur comptable exercice précédent | Juste valeur exercice de référence | Juste valeur exercice précédent |
|--|--|---|--|---------------------------------------|
| Immobilisations financières | | | | |
| Titres de créance | 7'112'239 | 6'473'740 | 7'443'014 | 6'653'739 |
| dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance | 7'112'239 | 6'473'740 | 7'443'014 | 6'653'739 |
| dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente) | - | - | - | - |
| Titres de participation | 17'609 | 45'769 | 18'413 | 46'424 |
| dont participations qualifiées ¹ | - | - | - | - |
| Métaux précieux | - | - | - | - |
| Immeubles | - | 41'363 | - | 41'363 |
| Total des immobilisations financières | 7'129'847 | 6'560'872 | 7'461'427 | 6'741'525 |
| dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités | 7'077'034 | 6'443'576 | - | - |

1 Au moins 10% du capital ou des voix

5.2 Répartition des contreparties selon la notation

| en 1000 CHF | Val. comptable Placement très sûr | Val. comptable Placement sûr | Val. comptable Bon placement moyen | Val. comptable Placement spéculatif à très spéculatif | Val. comptable Placement extrêmement risqué/ défaut de paiement | Val. comptable Placement sans notation |
|---------------------------|---|---------------------------------|--|--|--|--|
| Titres de créances | 6'940'981 | 20'140 | - | - | - | 151'117 |

L'attribution des ratings s'appuie sur les catégories de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen utilise les ratings de toutes les trois grandes agences de notation internationales.

6. Participations

| en 1000 CHF | Valeur d'acquisition | Corrections de valeur cumulées | Valeur compt. à la fin de l'exercice précédent | Exercice de référence Changements d'affectation | Exercice de référence Investissements | Exercice de référence Désinvestissements | Exercice de référence Corrections de valeurs | Exercice de référence Reprises | Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence | Valeur de marché à la fin de l'exercice de référence |
|--|----------------------|--------------------------------|--|---|---------------------------------------|--|--|--------------------------------|--|--|
| Participations sociétés du Groupe | 38'242 | -23'599 | 14'642 | - | 16'561 | - | -5'382 | 721 | 26'542 | |
| - avec valeur boursière | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| - sans valeur boursière | 38'242 | -23'599 | 14'642 | - | 16'561 | - | -5'382 | 721 | 26'542 | - |
| Autres participations | 560'007 | -150'840 | 409'167 | - | - | -234 | - | - | 408'933 | |
| - avec valeur boursière | 364'236 | -139'105 | 225'131 | - | - | - | - | - | 225'131 | 180'413 |
| - sans valeur boursière | 195'771 | -11'735 | 184'035 | - | - | -234 | - | - | 183'802 | - |
| Total des participations | 598'249 | -174'440 | 423'809 | - | 16'561 | -234 | -5'382 | 721 | 435'474 | |

En 2018, Raiffeisen Suisse société coopérative a résilié la convention d'actionnaires la liant à PME Capital Holding SA (anciennement Investnet Holding AG) dans un premier temps pour juste motif, mais ultérieurement elle a contesté, autant que de besoin, les contrats inscrits dans le contexte «Investnet». Sur la base de cette contestation, Raiffeisen Suisse réclame l'intégralité des actions de PME Capital Holding SA contrôlée à 100% par PME Capital SA. Les procédures civiles engagées sont toujours en cours. Dans le cadre de la contestation de contrats, Raiffeisen Suisse a également extourné des engagements à hauteur de 30 millions de francs ainsi que des engagements conditionnels à hauteur de 30 millions de francs en 2018. Raiffeisen Suisse part du principe qu'aucun paiement ne sera plus effectué.

Si, contre toute attente de Raiffeisen Suisse, ni la contestation des contrats ni la validité de la résiliation n'étaient confirmées, des actionnaires minoritaires pourraient éventuellement être habilités en vertu de la convention d'actionnaires de 2015 à vendre dès le 1^{er} juillet 2020 des actions de PME Capital Holding SA à Raiffeisen Suisse selon une méthode d'évaluation convenue contractuellement (option put). Les engagements extournés susmentionnés et les engagements conditionnels pourraient alors redevenir d'actualité. A la suite des contestations des contrats mentionnées et de la résiliation du pacte d'actionnaires, l'option put ne sera pas évaluée au 31 décembre 2019.

7. Immobilisations corporelles

7.1 Immobilisations corporelles

| en 1000 CHF | Valeur d'acquisition | Amortissements cumulés | Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent | Exercice de référence Changements d'affectation | Exercice de référence Investissements | Exercice de référence Désinvestissements | Exercice de référence Amortissements | Exercice de référence Reprises | Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence |
|--|----------------------|------------------------|---|---|---------------------------------------|--|--------------------------------------|--------------------------------|--|
| Immeubles à l'usage de la Banque | 253'987 | -92'435 | 161'552 | -842 | 1'089 | -370 | -3'347 | - | 158'082 |
| Autres immeubles | 14'077 | -6'387 | 7'690 | - | - | - | -135 | - | 7'555 |
| Software acquis séparément ou développés à l'interne | 154'534 | -126'800 | 27'734 | 50 | 505'573 | -362'070 | -21'324 | - | 149'963 |
| Autres immobilisations corporelles | 205'755 | -169'865 | 35'890 | 792 | 14'243 | -34 | -13'403 | - | 37'488 |
| Total des immobilisations corporelles | 628'353 | -395'487 | 232'866 | - | 520'905 | -362'474 | -38'209 | - | 353'088 |

Les investissements et désinvestissements élevés qu'a connus la position «Software acquis séparément ou développés à l'interne» s'expliquent par l'intégration de l'activité d'Arizon Sourcing SA, en cours de liquidation, ainsi que par la vente du logiciel bancaire central aux Banques Raiffeisen.

7.2 Leasing opérationnel

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|---|-----------------------|--------------------|
| Engagements de leasing non portés au bilan | | |
| Echéant dans les 12 mois | 1'798 | 1'905 |
| Echéant dans les 1 à 5 ans | 2'583 | 2'657 |
| Echéant dans plus de 5 ans | - | - |
| Total engagements de leasing non portés au bilan | 4'381 | 4'562 |
| dont dénonçable dans un délai n'excédant pas une année | 4'381 | 4'562 |

8. Valeurs immatérielles

| en 1000 CHF | Valeur d'acquisition | Amortissements cumulés | Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent | Exercice de référence Investissements | Exercice de référence Désinvestissements | Exercice sous revue Amortissements | Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence |
|--|----------------------|------------------------|---|---------------------------------------|--|------------------------------------|--|
| Autres valeurs immatérielles | 12'500 | -8'266 | 4'234 | - | - | -2'419 | 1'815 |
| Total des valeurs immatérielles | 12'500 | -8'266 | 4'234 | - | - | -2'419 | 1'815 |

9. Autres actifs et autres passifs

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|---|-----------------------|--------------------|
| Autres actifs | | |
| Compte de compensation | 259'757 | 121'418 |
| Comptes d'ordre Impôts indirects | 629'424 | 586'319 |
| Autres comptes d'ordre | 28'505 | 43'950 |
| Marchandises | 2'807 | 2'809 |
| Autres actifs divers | 3 | 111 |
| Total des autres actifs | 920'495 | 754'607 |
| Autres passifs | | |
| Coupons et titres de créance échus, non encaissés | - | 25 |
| Redevances dues, impôts indirects | 24'176 | 28'293 |
| Fonds de solidarité | 337'891 | 335'193 |
| dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen | 866 | 216 |
| Autres comptes d'ordre | 89'196 | 72'936 |
| Autres passifs divers | - | 228 |
| Total des autres passifs | 451'263 | 436'675 |

10. Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété¹

| en 1000 CHF | Exercice de référence Valeurs compt. | Exercice de référence Engagements effectifs | Exercice préc. Valeurs compt. | Exercice préc. Engagements effectifs |
|---|---|--|----------------------------------|---|
| Actifs nantis/cédés | | | | |
| Créances sur les Banques Raiffeisen | - | - | - | - |
| Créances sur les autres banques | 769'932 | 769'932 | 654'657 | 654'657 |
| Créances sur la clientèle | - | - | 570 | 570 |
| Créances hypothécaires | 3'208'404 | 2'135'839 | 3'188'344 | 2'030'676 |
| Immobilisations financières | 1'177'390 | 432'892 | 1'249'121 | 486'213 |
| Total des actifs mis en gage | 5'155'726 | 3'338'663 | 5'092'692 | 3'172'116 |
| Total des actifs sous réserve de propriété | | | | |

1 Sans opérations de financement sur titre (voir la présentation à part des opérations de financement sur titres dans l'Annexe 1)

11. Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de Raiffeisen Suisse sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les différentes réserves de cotisations de l'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

11.1 Engagements envers les propres institutions de prévoyance

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|--|-----------------------|--------------------|
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle | 68'721 | 18'830 |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés | 7'438 | 2'421 |
| Emprunts | 40'000 | 40'000 |
| Comptes de régularisation | 411 | 411 |
| Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance | 116'570 | 61'661 |

11.2 Réserves de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|--------------------------------------|-----------------------|--------------------|
| Situation au 1 ^{er} janvier | 8'199 | 11'563 |
| + Versements ¹ | 67 | - |
| - Prélèvements ¹ | 3'354 | 3'382 |
| + Rémunération ² | 7 | 18 |
| Situation au 31 décembre | 4'919 | 8'199 |

1 Les dépôts et les prélèvements ont une incidence sur les cotisations aux institutions de prévoyance du personnel (cf. annexe 26. Charges de personnel)

2 La rémunération de la réserve de cotisations d'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations de l'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elles n'ont pas été inscrites au bilan.

11.3 Avantage / engagement économiques et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

| en 1000 CHF | Exercice de référence en % | Exercice précédent en % |
|---|----------------------------|-------------------------|
| Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative | 116,4 | 108,4 |

Le montant de la réserve de fluctuation de valeur constituée par Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative était légèrement supérieure au montant réglementaire fixé à 115% au 31 décembre 2019. L'Assemblée des délégués de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative décide d'affecter les éventuels fonds libres. Pour ce faire, elle applique en règle générale les «Principes d'affectation des fonds libres (participation aux excédents)» qu'elle a promulgués. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse part du principe qu'il ne résulte, pour l'heure, aucun avantage économique pour l'employeur malgré l'existence de fonds libres, qui doivent être utilisés au profit des assurés.

Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni avantage ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

Les charges de prévoyance sont expliquées à l'annexe 26 «Charges de personnel» sous la position «Cotisations aux institutions de prévoyance du personnel».

12. Produits structurés émis

| en 1000 CHF | Valeur comptable | | | | |
|---|--|---|--------------------------------|------------------|------------------|
| | Evaluation globale | | Evaluation séparée | | |
| | Comptabilisation dans les opérations de négoce | Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur | Valeur de l'instrument de base | Valeur du dérivé | Total |
| Risque sous-jacent (underlying risk) du dérivé incorporé | | | | | |
| Instruments de taux | - | - | 11'019 | -4'717 | 6'302 |
| Avec reconnaissance de dette propre (RDP) | - | - | 11'019 | -4'717 | 6'302 |
| Sans RDP | - | - | | | - |
| Titres de participation | - | - | 1'799'971 | -20'242 | 1'779'729 |
| Avec reconnaissance de dette propre (RDP) | - | - | 1'799'971 | -27'748 | 1'772'223 |
| Sans RDP | - | - | | 7'506 | 7'506 |
| Devises | - | - | 18'750 | -352 | 18'398 |
| Avec reconnaissance de dette propre (RDP) | - | - | 18'750 | -352 | 18'398 |
| Sans RDP | - | - | | | - |
| Matières premières/métaux précieux | - | - | 132'055 | 11'563 | 143'618 |
| Avec reconnaissance de dette propre (RDP) | - | - | 132'055 | 11'563 | 143'618 |
| Sans RDP | - | - | | | - |
| Dérivés de crédit | - | - | 103'153 | 2'072 | 105'225 |
| Avec reconnaissance de dette propre (RDP) | - | - | 103'153 | 2'072 | 105'225 |
| Sans RDP | - | - | | | - |
| Total | - | - | 2'064'949 | -11'677 | 2'053'272 |

S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base sont inscrits au bilan à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage». La composante de dérivés des produits est inscrite au bilan à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés».

13. Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage en suspens

| en 1000 CHF | Année d'émission | Taux d'intérêt | Echéance | Possibilité de dénonciation anticipée | Montant de l'emprunt |
|---|-------------------------|-----------------------|-----------------|--|-----------------------------|
| Propres emprunts de rang non subordonné | 2010 | 2,000 | 21.09.2023 | - | 249'950 |
| | 2011 | 2,625 | 04.02.2026 | - | 149'335 |
| | 2014 | 1,625 | 07.02.2022 | - | 99'955 |
| | 2016 | 0,000 | 17.09.2020 | - | 50'000 |
| | 2016 | 0,300 | 22.04.2025 | - | 375'000 |
| | 2016 | 0,750 | 22.04.2031 | - | 76'860 |
| | 2018 | 0,350 | 16.02.2024 | - | 399'225 |
| | 2018 | 0,000 ¹ | 19.06.2020 | - | 175'000 |
| | 2018 | 0,000 ¹ | 11.09.2020 | - | 60'000 |
| | 2019 | 0,125 | 07.05.2024 | - | 99'760 |
| | 2019 | 0,000 | 07.10.2020 | - | 110'000 |
| | 2019 | 0,000 | 07.10.2020 | - | 40'000 |
| Propres emprunts de rang subordonné sans clause PONV ² | 2011 | 3,875 | 21.12.2021 | - | 535'000 |
| Propres emprunts de rang subordonné avec clause PONV ² | 2015 | 3,000 | durée illimitée | 02.10.2020 | 572'625 ³ |
| | 2018 | 2,000 | durée illimitée | 02.05.2023 | 395'785 ³ |
| Instruments de base des produits structurés émis ⁴ | div. | 0,036 ⁵ | 2020 | | 1'517'697 |
| | | 1,756 ⁵ | 2021 | | 148'238 |
| | | -0,318 ⁵ | 2022 | | 184'302 |
| | | 0,001 ⁵ | 2023 | | 41'702 |
| | | 0,106 ⁵ | 2024 | | 146'715 |
| | | 0,499 ⁵ | après 2024 | | 26'296 |
| Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA | div. | 1,294 ⁵ | div. | | 2'073'630 |
| Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours | | | | | 7'527'074 |

1 Rémunération variable, base CHF LIBOR à trois mois et écart

2 Clause PONV = point of non-viability/moment où l'insolvabilité menace

3 Emprunt «Additional Tier 1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

4 S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base figurent à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les composants dérivés des produits figurent à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».

5 Taux d'intérêt pondéré moyen (pondéré du volume)

14. Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

| en 1000 CHF | Etat à la fin de l'exercice précédent | Affectations conformes | Reclassifications | Intérêts en souffrance, recouvrements | Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat | Dissolutions au profit du compte de résultat | Etat à la fin de l'exercice de référence |
|---|---------------------------------------|------------------------|-------------------|---------------------------------------|--|--|--|
| Provisions | | | | | | | |
| Provisions pour risque de défaillance | 6'678 | -671 | -80 | | 1'663 | -2'301 | 5'289 |
| Provisions pour autres risques d'exploitation | 75'926 | -15'182 | | | 12'047 | -2'027 | 70'764 |
| Provisions de restructurations | 16'363 | -10'068 | | | 15'090 | | 21'385 |
| Autres provisions ¹ | 29'406 | -2'228 | | | | | 27'179 |
| Total des provisions | 128'373 | -28'149 | -80 | | 28'800 | -4'328 | 124'617 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | | | | | | | |
| dont imposées | 9'297 | - | - | - | - | -2'961 | 6'336 |
| Corrections de valeur pour risques de défaillances et risques pays | | | | | | | |
| Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises | 138'883 | -304 | 80 | 202 | 26'721 | -6'201 | 159'380 |
| Corrections de valeur pour les risques latents | - | - | - | - | - | - | - |
| Total des corrections de valeur pour risques de défaillances et risques pays | 138'883 | -304 | 80 | 202 | 26'721 | -6'201 | 159'380 |

1 Les autres provisions comprennent les provisions pour frais juridiques.

Les provisions pour restructuration, notamment réalisées sur la base du programme d'efficience de Raiffeisen Suisse, ont augmenté de 15 millions de francs, dont 12,1 millions de francs ont été constitués via les charges de personnel. Les provisions actuelles de 21,4 millions de francs englobent le montant de 6,2 millions de francs constitué durant l'exercice précédent en raison de la vente de Notenstein La Roche Banque Privée SA.

Les provisions pour autres risques d'exploitation à hauteur de 70,8 millions de francs englobent un montant de 59,1 millions de francs provisionné à l'issue du rachat d'ARIZON Sourcing SA, en cours de liquidation.

15. Capital social

| en 1000 CHF | Exercice de référence | | | Exercice précédent | | |
|----------------|------------------------|--------------------------|--|------------------------|--------------------------|--|
| | Valeur nominale totale | Nombre de titres en 1000 | Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts | Valeur nominale totale | Nombre de titres en 1000 | Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts |
| Capital social | 1'700'000 | 1'700 | 1'700'000 | 1'700'000 | 1'700 | 1'700'000 |
| dont libéré | 1'700'000 | 1'700 | 1'700'000 | 1'700'000 | 1'700 | 1'700'000 |

Le capital social est entièrement entre les mains des 229 Banques Raiffeisen regroupées au sein de Raiffeisen Suisse (exercice précédent: 246 Banques Raiffeisen); aucune Banque Raiffeisen (exercice précédent aucune) ne détient une part de plus de 5% des droits de vote.

Conformément aux Statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent reprendre une part sociale d'une valeur de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs du total de leur bilan. Au 31 décembre 2019, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer 2'121,0 millions de francs en faveur de Raiffeisen Suisse; sur ce montant, 893,8 millions de francs ont été versés. Les parts sociales à hauteur de 806,2 millions de francs ont été reprises par les Banques Raiffeisen sans imputation sur l'engagement de libérer.

16. Parties liées

| en 1000 CHF | Créances | | Engagements | |
|---|-----------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| | Exercice de référence | Exercice précédent | Exercice de référence | Exercice précédent |
| Sociétés du Groupe | 216'154 | 971'880 | 326'610 | 266'859 |
| Affaires d'organes | 10'445 | 15'037 | 2'960 | 1'733 |
| Autres parties liées | 96'974 | 424'224 | 204'303 | 337'067 |
| Total des créances et engagements envers les parties liées | 323'572 | 1'411'141 | 533'874 | 605'660 |

Opérations hors bilan déterminantes avec des parties liées

Engagements conditionnels à hauteur de 2,6 milliards de francs envers des parties liées (exercice précédent: 2,4 milliards de francs) et des engagements irrévocables à hauteur de 372,8 millions de francs (exercice précédent: 245,1 millions de francs).

Transactions avec des parties liées

Les opérations de bilan et hors bilan avec des parties liées sont octroyées à des conditions conformes au marché, avec les dérogations suivantes:

- Les conditions préférentielles en usage dans la branche s'appliquent à la Direction et au responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse, comme au reste du personnel.
- Les créances sur les sociétés du Groupe de CHF 216,2 millions de francs contiennent des prêts non couverts de 155,1 millions de francs (dernière échéance le 31. décembre 2025), dont la rémunération est de 1,5% en moyenne.
- Les créances sur les sociétés du Groupe de 326,6 millions de francs contiennent des positions de 60 millions de francs dont la rémunération est de –0,3% en moyenne
- Les engagements envers d'autres parties liées comprennent les comptes courants en CHF à hauteur de 26,1 millions de francs, pour lesquels on applique un taux négatif de –0,4% sur l'avoir dépassant le montant exonéré. Les engagements comprennent également un avoir de 7,7 millions de francs rémunéré à hauteur de 2,75%.

Des dispositions particulières s'appliquent au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin de garantir en tout temps l'indépendance personnelle.

17. Structure des échéances des instruments financiers

| en 1000 CHF | A vue | Dénonçables | Echéant dans les 3 mois | Echéant dans les 3 à 12 mois | Echéant dans les 1 à 5 ans | Echéant dans plus de 5 ans | Total |
|--|-------------------|------------------|-------------------------|------------------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------|
| Actifs/instruments financiers | | | | | | | |
| Liquidités | 28'377'439 | - | - | - | - | - | 28'377'439 |
| Créances sur les Banques Raiffeisen | 2'381'568 | - | - | - | - | - | 2'381'568 |
| Créances sur les autres banques | 122'286 | - | 7'409'783 | 30'000 | - | - | 7'562'069 |
| Créances résultant d'opérations de financement de titres | - | - | 249'941 | - | - | - | 249'941 |
| Créances sur la clientèle | 211 | 190'729 | 1'593'996 | 375'096 | 505'343 | 158'894 | 2'824'270 |
| Créances hypothécaires | 590 | 109'785 | 597'460 | 1'308'320 | 5'458'254 | 3'630'540 | 11'104'948 |
| Opérations de négoce | 757'875 | - | - | - | - | - | 757'875 |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés | 1'823'769 | - | - | - | - | - | 1'823'769 |
| Immobilisations financières ¹ | 17'609 | - | 65'090 | 546'103 | 2'486'755 | 4'014'291 | 7'129'847 |
| Total | | | | | | | |
| Exercice de référence | 33'481'347 | 300'514 | 9'916'269 | 2'259'519 | 8'450'353 | 7'803'725 | 62'211'727 |
| Exercice précédent | 24'173'039 | 598'409 | 3'669'685 | 1'929'245 | 8'370'654 | 7'204'665 | 45'945'696 |
| Fonds étrangers/instruments financiers | | | | | | | |
| Engagements envers les Banques Raiffeisen | 18'906'019 | - | - | - | - | - | 18'906'019 |
| Engagements envers les autres banques | 656'748 | - | 9'157'459 | 2'228'626 | 221'000 | - | 12'263'833 |
| Engagements résultant d'opérations de financement de titres | - | - | 6'321'090 | 5'810 | - | - | 6'326'901 |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle | 4'253'985 | 4'664'273 | 2'855'876 | 715'549 | 935'664 | 518'062 | 13'943'409 |
| Engagements résultant d'opérations de négoce | 197'542 | - | - | - | - | - | 197'542 |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés | 2'179'800 | - | - | - | - | - | 2'179'800 |
| Obligations de caisse | - | - | 1'897 | 1'592 | 19'080 | - | 22'569 |
| Emprunts et prêts sur lettres de gage | - | - | 520'167 | 2'084'156 | 2'680'581 | 2'242'171 | 7'527'074 |
| Total | | | | | | | |
| Exercice de référence | 26'194'093 | 4'664'273 | 18'856'489 | 5'035'733 | 3'856'325 | 2'760'233 | 61'367'147 |
| Exercice précédent | 22'018'264 | 4'501'464 | 8'398'798 | 2'925'572 | 3'834'937 | 3'104'767 | 44'783'803 |

¹ Il n'y a pas d'immobilisations financières (année précédente CHF 41'362'658).

18. Actifs selon la solvabilité des groupes de pays (actifs à l'étranger)

| en 1000 CHF | Expositions nettes à l'étranger | | | |
|---|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|------------------------------|
| | Exercice de référence | Exercice de référence part en % | Exercice précédent | Exercice précédent part en % |
| Classe de notation | | | | |
| Placement très sûr | 7'108'608 | 98,0 | 2'774'592 | 98,2 |
| Placement sûr | 22'477 | 0,3 | 11'607 | 0,4 |
| Bon placement moyen | 121'261 | 1,7 | 30'287 | 1,1 |
| Placement spéculatif à très spéculatif | 1'500 | 0,0 | 4'629 | 0,2 |
| Placement extrêmement risqué/défaut de paiement | - | - | - | - |
| Placement sans notation | 2'519 | 0,0 | 3'441 | 0,1 |
| Total des actifs | 7'256'366 | 100,0 | 2'824'555 | 100,0 |

L'attribution des ratings s'appuie sur les catégories de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen utilise les ratings de toutes les trois grandes agences de notation internationales.

19. Bilan par monnaies

| en 1000 CHF | CHF | EUR | USD | Divers | Total |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| Actifs | | | | | |
| Liquidités | 28'007'471 | 242'915 | 12'555 | 114'497 | 28'377'439 |
| Créances sur les Banques Raiffeisen | 2'380'746 | - | 19 | 803 | 2'381'568 |
| Créances sur les autres banques | 1'221'955 | 2'903'086 | 1'817'187 | 1'619'841 | 7'562'069 |
| Créances résultant d'opérations de financement de titres | - | 249'941 | - | - | 249'941 |
| Créances sur la clientèle | 2'288'055 | 358'289 | 80'947 | 96'979 | 2'824'270 |
| Créances hypothécaires | 11'104'948 | - | - | - | 11'104'948 |
| Opérations de négoce | 350'616 | 174 | 5'856 | 401'229 | 757'875 |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés | 1'823'769 | - | - | - | 1'823'769 |
| Immobilisations financières | 7'116'401 | 8'710 | 4'729 | 7 | 7'129'847 |
| Comptes de régularisation | 243'812 | 1'306 | 1'621 | 266 | 247'005 |
| Participations | 435'467 | - | - | 7 | 435'474 |
| Immobilisations corporelles | 353'088 | - | - | - | 353'088 |
| Valeurs immatérielles | 1'815 | - | - | - | 1'815 |
| Autres actifs | 920'495 | - | - | - | 920'495 |
| Total des actifs portés au bilan | 56'248'640 | 3'764'421 | 1'922'915 | 2'233'628 | 64'169'604 |
| Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises | 20'889'725 | 19'947'019 | 24'473'688 | 15'478'381 | 80'788'813 |
| Total des actifs | 77'138'364 | 23'711'440 | 26'396'603 | 17'712'010 | 144'958'417 |
| Passifs | | | | | |
| Engagements envers les Banques Raiffeisen | 15'835'868 | 2'295'669 | 411'818 | 362'663 | 18'906'019 |
| Engagements envers les autres banques | 6'577'751 | 1'563'722 | 1'333'506 | 2'788'853 | 12'263'833 |
| Engagements résultant d'opérations de financement de titres | 2'933'000 | 2'510'277 | 773'752 | 109'872 | 6'326'901 |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle | 11'803'275 | 1'426'859 | 662'902 | 50'373 | 13'943'409 |
| Engagements résultant d'opérations de négoce | 197'542 | - | - | - | 197'542 |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés | 2'179'800 | - | - | - | 2'179'800 |
| Obligations de caisse | 22'569 | - | - | - | 22'569 |
| Emprunts et prêts sur lettres de gage | 7'315'134 | 72'650 | 128'290 | 11'001 | 7'527'074 |
| Comptes de régularisation | 294'438 | 1'258 | 4'189 | 331 | 300'217 |
| Autres passifs | 451'263 | - | - | - | 451'263 |
| Provisions | 124'617 | - | - | - | 124'617 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 6'337 | - | - | - | 6'337 |
| Capital social | 1'700'000 | - | - | - | 1'700'000 |
| Réserve légale issue du bénéfice | 177'523 | - | - | - | 177'523 |
| Bénéfice | 42'500 | - | - | - | 42'500 |
| Total des passifs portés au bilan | 49'661'618 | 7'870'436 | 3'314'457 | 3'323'093 | 64'169'604 |
| Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises | 27'529'785 | 15'829'118 | 23'037'339 | 14'427'761 | 80'824'003 |
| Total des passifs | 77'191'403 | 23'699'554 | 26'351'795 | 17'750'854 | 144'993'607 |
| Position nette par monnaie | -53'039 | 11'886 | 44'808 | -38'844 | -35'189 |

| | 31.12.2019 | 31.12.2018 |
|--|------------|------------|
| Cours de conversion des monnaies étrangères | | |
| EUR | 1,087 | 1,126 |
| USD | 0,968 | 0,984 |

Informations sur les opérations hors bilan

20. Créesances et engagements conditionnels

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|---|-----------------------|--------------------|
| Engagements conditionnels | | |
| Engagements de couverture de crédit et similaires | 2'981'383 | 2'860'759 |
| Garanties de prestation de garantie et similaires | 94'456 | 63'752 |
| Autres engagements conditionnels ¹ | 154'442 | 100'394 |
| Total des engagements conditionnels | 3'230'282 | 3'024'904 |
| Créesances éventuelles | | |
| Créesances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux | 14'073 | 23'778 |
| Autres créances éventuelles | - | - |
| Total des créances éventuelles | 14'073 | 23'778 |

1 Les autres engagements conditionnels incluent une garantie dont le montant n'est pas fixé envers des tierces parties, qui est en relation avec les opérations sur dérivés dont les valeurs de remplacement sous-jacentes varient en fonction du marché. La garantie est évaluée à l'aide d'un modèle de risque basé sur un scénario reprenant des données historiques, et s'élevait à 24,3 millions de francs au 31 décembre 2019.

21. Opérations fiduciaires

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|--|-----------------------|--------------------|
| Placements fiduciaires auprès de banques tierces | 16'957 | 19'663 |
| Total des opérations fiduciaires | 16'957 | 19'663 |

Informations sur le compte de résultat

22. Résultat des opérations d'intérêts

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|---|-----------------------|--------------------|
| Produits des intérêts et des dividendes | | |
| Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen | 71'425 | 92'744 |
| Produit des intérêts des créances sur les autres banques | -4'362 | 2'319 |
| Produit des intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres | 770 | 1'487 |
| Produit des intérêts des créances sur la clientèle | 41'172 | 39'880 |
| Produit des intérêts des créances hypothécaires | 146'131 | 143'710 |
| Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières | 40'892 | 43'735 |
| Autres produits des intérêts | 34'671 | 23'548 |
| Total des produits des intérêts et des dividendes | 330'699 | 347'422 |
| dont intérêts négatifs concernant les opérations actives | -75'519 | -57'645 |
| Charges d'intérêts | | |
| Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen | 53'507 | 32'722 |
| Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques | 2'059 | 5'739 |
| Charges d'intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres | 3'654 | 631 |
| Charges d'intérêts des dépôts de la clientèle | -14'140 | -15'313 |
| Charges d'intérêts des obligations de caisse | -226 | -487 |
| Charges d'intérêts des emprunts et prêts sur lettres de gage | -95'476 | -105'812 |
| Autres charges d'intérêts | -119'203 | -109'537 |
| Total des charges d'intérêts | -169'823 | -192'056 |
| dont intérêts négatifs concernant les opérations passives | 78'905 | 72'563 |
| Résultat brut des opérations d'intérêts | 160'876 | 155'366 |

23. Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|---|-----------------------|--------------------|
| Produit des commissions | | |
| Produit des commissions sur les opérations de négociation de titres et les placements | | |
| Opérations de dépôt | 25'795 | 24'930 |
| Courtages | 11'004 | 12'214 |
| Opérations sur fonds de placement et opérations de gestion de fortune | 17'388 | 15'710 |
| Autres opérations de négociation de titres et placements | 29'214 | 24'735 |
| Produit des commissions sur les opérations de crédit | 16'823 | 16'267 |
| Produit des commissions sur les autres prestations de service | | |
| Moyens de paiement | 56'342 | 57'078 |
| Tenue de comptes | 2'222 | 2'360 |
| Autres prestations de service | 3'927 | 3'573 |
| Total du produit des commissions | 162'715 | 156'865 |
| Charges de commissions | | |
| Opérations de négociation de titres | -38'559 | -43'173 |
| Moyens de paiement | -2'666 | -2'749 |
| Autres charges de commissions | -107 | -441 |
| Total des charges de commissions | -41'332 | -46'362 |
| Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service | 121'383 | 110'503 |

24. Résultat des opérations de négoce

24.1 Répartition par secteur d'activité

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|---|-----------------------|--------------------|
| Succursales de Raiffeisen Suisse | 7'601 | 7'394 |
| Bureau de négoce Actions | 5'990 | 6'025 |
| Bureau de négoce Devises | 8'807 | 9'746 |
| Bureau de négoce Fixed Income | 7'800 | 6'943 |
| Bureau de négoce Macro Hedge | -275 | 345 |
| Bureau de négoce Billets/métaux précieux | 38'989 | 38'688 |
| Bureau de négoce Options | 1'327 | 2'312 |
| Bureau de négoce Taux | 9'117 | 6'687 |
| Total du résultat des opérations de négoce | 79'358 | 78'138 |

24.2 Résultat provenant de l'utilisation

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|---|-----------------------|--------------------|
| Négoce de devises | 14'638 | 16'774 |
| Négoce de métaux précieux et billets | 40'661 | 41'136 |
| Négoce d'actions | 6'698 | 6'783 |
| Négoce de taux | 17'361 | 13'445 |
| Total du résultat des opérations de négoce | 79'358 | 78'138 |

25. Autres produits ordinaires

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|---|-----------------------|--------------------|
| Services informatiques pour les sociétés du Groupe | 62'575 | 65'841 |
| Autres prestations individuelles pour les sociétés du Groupe | 192'668 | 207'248 |
| Montants versés par les Banques Raiffeisen pour les prestations collectives et stratégiques | 72'151 | 76'376 |
| Prestations internes imputées pour les projets du Groupe | 25'939 | 39'402 |
| Autres | 8'154 | 12'326 |
| Total des autres produits ordinaires | 361'485 | 401'193 |

26. Charges de personnel

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|---|-----------------------|--------------------|
| Jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque | 1'791 | 2'618 |
| Appointements et allocations au personnel | 337'232 | 316'855 |
| AVS, AI, AC et autres contributions légales | 26'586 | 23'744 |
| Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle | 36'148 | 33'912 |
| Autres charges de personnel | 6'033 | 6'686 |
| Total des charges de personnel | 407'790 | 383'815 |

27. Autres charges d'exploitation

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|---|-----------------------|--------------------|
| Coût des locaux | 23'004 | 28'343 |
| Charges relatives à la technique de l'information et de la communication | 65'967 | 124'552 |
| Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel | 3'533 | 3'981 |
| Honoraires de la société d'audit | 2'775 | 3'427 |
| dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel | 2'426 | 3'047 |
| dont pour d'autres prestations de service | 348 | 380 |
| Autres charges d'exploitation | 152'214 | 133'982 |
| Total des autres charges d'exploitation | 247'493 | 294'285 |

28. Produits et charges extraordinaires

Exercice de référence

Sur les 28,5 millions de francs de produits exceptionnels, 22,5 millions sont issus de la vente de licences du système bancaire central aux Banques Raiffeisen. Par ailleurs, 5,2 millions de francs du total des produits exceptionnels proviennent de l'intégration d'ARIZON Sourcing SA, en cours de liquidation. A savoir également que des réserves latentes de l'ordre de 9,2 millions de francs ont été dissoutes dans l'actif immobilisé.

Exercice précédent

Les produits extraordinaires de 46,2 millions de francs comprennent 35,2 millions de francs provenant de la vente de Notenstein La Roche Banque Privée SA et 11 millions de francs de la cession d'immobilisations corporelles.

Fin 2017, la participation dans Leonteq AG a mobilisé des réserves latentes car la valeur du marché de la participation avait excédé la valeur comptable de 47,4 millions de francs. Ces réserves latentes ont été dissoutes fin 2018 du fait de la plus faible estimation de la valeur de marché de Leonteq AG.

29. Impôts courants

| en 1000 CHF | Exercice de référence | Exercice précédent |
|---|-----------------------|--------------------|
| Charges pour impôts courants | 1'800 | 2'500 |
| Total des charges fiscales | 1'800 | 2'500 |
| Taux d'imposition moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel | 14,1% | -1,0% |

Il n'existe aucun report de perte de nature fiscale impactant les impôts sur les revenus. Les impôts latents ne sont calculés et présentés qu'au niveau du Groupe Raiffeisen.

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Raiffeisen Suisse société coopérative,
St-Gall



PricewaterhouseCoopers SA
Vadianstrasse 25a/Neumarkt 5, case postale
9001 St-Gall
Téléphone: +41 58 792 72 00
Télécax: +41 58 792 72 10
www.pwc.ch

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Raiffeisen Suisse société coopérative, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat et l'état des capitaux propres pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

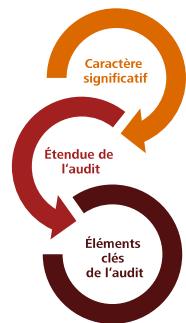
Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse et les Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels».

Nous sommes indépendants de Raiffeisen Suisse société coopérative, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global : CHF 9,4 millions

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour être en mesure d'émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, en considérant la structure de la société, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des comptes annuels et le secteur d'activité de Raiffeisen Suisse société coopérative.

Le domaine suivant a été identifié comme élément clé de l'audit :

– Évaluation des prêts à la clientèle (crédits envers la clientèle et créances hypothécaires)

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nous basant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux comptes annuels pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et la prise en compte de considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les comptes annuels pris dans leur ensemble.

Caractère significatif global

CHF 9,4 millions

Comment nous l'avons déterminé

0,5% des fonds propres

Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global

Nous avons choisi les actifs nets (fonds propres) comme grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif car ils reflètent la solvabilité et l'assise de Raiffeisen Suisse société coopérative. De plus, cette valeur est de toute première importance dans les décisions économiques des membres de la coopérative, de leurs clients et de l'Autorité de surveillance.

Nous avons convenu avec le Comité d'audit du Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 940 000 constatées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies en dessous de ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

Étendue de l'audit

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les comptes annuels. En particulier, nous avons tenu compte quand des jugements ont été effectués, comme par exemple pour des estimations comptables significatives pour lesquelles des hypothèses doivent être choisies et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque que la Direction ait pu contourner des contrôles internes, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de biais subjectifs qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des comptes annuels pour l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et les avons pris en compte lors de l'élaboration de notre opinion d'audit ; nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Évaluation des prêts à la clientèle (créances envers la clientèle et créances hypothécaires)

Éléments clés de l'audit

Les prêts à la clientèle représentent une part importante du bilan 22% (contre 30% l'année précédente). Nous considérons leur évaluation comme un élément clé de l'audit. Par ailleurs, il existe des marges dans l'appréciation de la valeur de remboursement des créances compromises et du montant des corrections de valeur éventuelles.

Nous nous sommes concentrés en particulier sur les points suivants:

- Méthodes appliquées par Raiffeisen Suisse société coopérative pour identifier les prêts à la clientèle pour lesquels il existe un besoin de correction de valeur
- L'adéquation et l'application des marges d'appréciation prescrites dans les directives pour la détermination du montant des corrections de valeur individuelles

Les principes comptables et d'évaluation des prêts à la clientèle, les processus mis en œuvre pour identifier les risques de défaillance et déterminer le besoin de correction de valeur ainsi que l'évaluation des couvertures figurent dans les comptes annuels -- (voir [annexe](#)).

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Nous avons vérifié, à l'aide de contrôles par sondage, le caractère approprié et l'efficacité des contrôles relatifs à l'évaluation des prêts à la clientèle:

- Analyse des crédits
Vérification du respect des directives et prescriptions relatives à la documentation, à la capacité financière, à l'évaluation et au nantissement
- Autorisation des crédits
Vérification du respect des prescriptions du règlement des compétences
- Libération des fonds
Vérification visant à déterminer si la mise à disposition des fonds n'a lieu qu'une fois que tous les documents nécessaires sont disponibles
- Surveillance des crédits
Vérification visant à déterminer si l'identification des positions présentant des indices de défaut est assurée rapidement et de façon exhaustive, et, si les positions en souffrance et les corrections de valeur sont vérifiées régulièrement, notamment la recouvrabilité des couvertures et le montant des corrections de valeur

Nous avons en outre procédé, sur la base de sondages, aux vérifications de détail suivantes :

- Nous avons évalué les prêts à la clientèle et avons vérifié à cette occasion les processus d'identification des prêts à la clientèle nécessitant une correction de valeur. Notre échantillonnage comprend une sélection aléatoire de positions provenant de l'ensemble du portefeuille de crédits ainsi qu'une sélection axée sur les risques engendrés par des créances compromises. Dans le cadre de nos évaluations, nous avons notamment utilisé les rapports d'expertise recueillis par Raiffeisen Suisse société coopérative concernant les sûretés sans prix de marché observable ainsi que d'autres informations disponibles sur les prix de marché et les prix comparatifs.
- Nous avons en outre examiné la méthodologie d'estimation des corrections de valeur. Notre contrôle s'est concentré sur les prêts compromis au sens des prescriptions comptables pour les banques. Nous avons vérifié si les corrections de valeur ont été constituées conformément aux principes comptables et d'évaluation de Raiffeisen Suisse société coopérative.

Les hypothèses utilisées étaient conformes à nos attentes.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de Raiffeisen Suisse société coopérative à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de Raiffeisen Suisse société coopérative à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se basant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse:

<https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>

Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la tenue du registre des sociétaires et la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers SA

Rolf Birrer

Expert-réviseur

Réviseur responsable

Ralph Gees

Expert-réviseur

St-Gall, le 14 avril 2020

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Aperçu sur 5 ans

Bilan – Aperçu sur 5 ans

| en 1000 CHF | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Actifs | | | | | |
| Liquidités | 28'377'439 | 17'993'258 | 18'819'203 | 18'779'805 | 17'271'940 |
| Créances sur les Banques Raiffeisen | 2'381'568 | 3'023'050 | 2'655'902 | 2'923'285 | 3'758'642 |
| Créances sur les autres banques | 7'562'069 | 1'815'732 | 8'214'912 | 6'948'718 | 3'095'492 |
| Créances résultant d'opérations de financement de titres | 249'941 | 4'920 | 51'371 | 13'204 | 51'801 |
| Créances sur la clientèle | 2'824'270 | 3'490'328 | 2'441'407 | 2'274'938 | 2'237'698 |
| Créances hypothécaires | 11'104'948 | 10'719'248 | 9'870'963 | 9'121'212 | 8'505'627 |
| Opérations de négoce | 757'875 | 1'027'521 | 1'325'870 | 1'282'433 | 1'311'118 |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés | 1'823'769 | 1'310'767 | 1'632'217 | 1'604'991 | 1'633'087 |
| Immobilisations financières | 7'129'847 | 6'560'872 | 6'308'591 | 6'596'490 | 5'592'891 |
| Comptes de régularisation | 247'005 | 227'896 | 228'036 | 239'406 | 267'760 |
| Participations | 435'474 | 423'809 | 1'055'938 | 1'243'250 | 1'417'390 |
| Immobilisations corporelles | 353'088 | 232'866 | 195'321 | 249'126 | 260'309 |
| Valeurs immatérielles | 1'815 | 4'234 | 6'653 | 18'145 | 22'984 |
| Autres actifs | 920'495 | 754'607 | 788'398 | 616'755 | 1'363'850 |
| Total des actifs | 64'169'604 | 47'589'108 | 53'594'782 | 51'911'758 | 46'790'589 |
| Passifs | | | | | |
| Engagements envers les Banques Raiffeisen | 18'906'019 | 15'366'151 | 15'528'573 | 14'063'534 | 11'473'545 |
| Engagements envers les autres banques | 12'263'833 | 6'410'927 | 13'676'261 | 14'047'052 | 10'448'545 |
| Engagements résultant d'opérations de financement de titres | 6'326'901 | 2'925'136 | 1'757'968 | 2'514'988 | 4'052'523 |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle | 13'943'409 | 11'423'677 | 11'044'803 | 10'714'330 | 10'002'847 |
| Engagements résultant d'opérations de négoce | 197'542 | 69'530 | 133'799 | 138'207 | 105'139 |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés | 2'179'800 | 1'535'839 | 1'610'794 | 1'825'313 | 2'134'730 |
| Obligations de caisse | 22'569 | 30'563 | 61'758 | 73'681 | 104'476 |
| Emprunts et prêts sur lettres de gage | 7'527'074 | 7'021'981 | 6'836'274 | 5'743'882 | 5'562'865 |
| Comptes de régularisation | 300'217 | 310'936 | 289'993 | 266'380 | 251'615 |
| Autres passifs | 451'263 | 436'675 | 458'400 | 433'423 | 445'930 |
| Provisions | 124'617 | 128'373 | 16'685 | 16'834 | 16'656 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 6'337 | 9'297 | 259'450 | 158'450 | 298'900 |
| Capital social | 1'700'000 | 1'700'000 | 1'700'000 | 1'700'000 | 1'700'000 |
| Réserve légale issue du bénéfice | 177'523 | 177'523 | 173'183 | 169'443 | 162'790 |
| Bénéfice | 42'500 | 42'500 | 46'840 | 46'240 | 30'028 |
| Total des capitaux propres | 1'926'360 | 1'929'320 | 2'179'473 | 2'074'133 | 2'191'718 |
| Total des passifs | 64'169'604 | 47'589'108 | 53'594'781 | 51'911'757 | 46'790'589 |

Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

| en 1000 CHF | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Produit des intérêts et des escomptes | 289'808 | 303'687 | 320'123 | 372'806 | 439'900 |
| Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières | 40'892 | 43'735 | 48'337 | 52'852 | 55'661 |
| Charges d'intérêts | -169'823 | -192'056 | -242'372 | -302'113 | -378'582 |
| Résultat brut des opérations d'intérêts | 160'876 | 155'366 | 126'088 | 123'546 | 116'979 |
| Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts | -20'544 | -126'465 | -1'782 | -14'665 | -5'760 |
| Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts | 140'332 | 28'901 | 124'306 | 108'881 | 111'219 |
| Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements | 83'401 | 77'588 | 73'690 | 49'973 | 51'472 |
| Produit des commissions sur les opérations de crédit | 16'823 | 16'267 | 13'395 | 8'151 | 8'686 |
| Produit des commissions sur les autres prestations de service | 62'491 | 63'010 | 59'711 | 57'069 | 58'082 |
| Charges de commissions | -41'332 | -46'362 | -44'286 | -33'308 | -44'581 |
| Résultat des opérations de commissions et des prestations de service | 121'383 | 110'503 | 102'510 | 81'885 | 73'659 |
| Résultat des opérations de négoce | 79'358 | 78'138 | 79'522 | 84'222 | 75'960 |
| Résultat des alienations d'immobilisations financières | 10'747 | 2'607 | 20'525 | 2'632 | 6'187 |
| Produit des participations | 40'792 | 71'510 | 52'322 | 51'311 | 62'799 |
| Résultat des immeubles | 4'344 | 3'884 | 3'668 | 3'938 | 3'888 |
| Autres produits ordinaires | 361'485 | 401'193 | 403'513 | 387'971 | 339'810 |
| Autres charges ordinaires | -32'427 | -42'905 | -34'243 | -45'550 | -39'262 |
| Autres résultats ordinaires | 384'941 | 436'289 | 445'785 | 400'302 | 373'423 |
| Produit opérationnel | 726'014 | 653'831 | 752'123 | 675'290 | 634'261 |
| Charges de personnel | -407'790 | -383'815 | -381'111 | -354'690 | -322'707 |
| Autres charges d'exploitation | -247'493 | -294'285 | -254'653 | -255'880 | -246'816 |
| Charges d'exploitation | -655'283 | -678'100 | -635'764 | -610'571 | -569'523 |
| Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles | -45'290 | -109'154 | -74'775 | -133'589 | -43'321 |
| Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes | -12'633 | -117'910 | -4'352 | -5'650 | 866 |
| Résultat opérationnel | 12'808 | -251'333 | 37'232 | -74'520 | 22'283 |
| Produits extraordinaires | 28'534 | 46'180 | 116'316 | 9'196 | 24'013 |
| Charges extraordinaires | -2 | -1 | -673 | -26'119 | -4 |
| Variations des réserves pour risques bancaires généraux | 2'961 | 250'153 | -101'000 | 140'450 | -15'200 |
| Impôts | -1'800 | -2'500 | -5'035 | -2'767 | -1'064 |
| Bénéfice | 42'500 | 42'500 | 46'840 | 46'240 | 30'028 |

Impressum

Raiffeisen Suisse société coopérative
Communication
Raiffeisenplatz
CH-9001 St-Gall
Tél.: +41 71 225 88 88
Fax: +41 71 225 88 87
Internet: raiffeisen.ch
e-mail: presse@raiffeisen.ch

Délai rédactionnel: 27 mars 2020
Publication du rapport de gestion: 17 avril 2020
Langues: allemand, français, italien et anglais.
La version allemande fait foi.

Conception:
Schalter&Walter GmbH, St-Gall

Réalisation:
NeidhartSchön AG, Zurich

Traduction:
24translate, St-Gall

Photos:
Schalter&Walter GmbH, St-Gall